



L'Avan.C : ouverture en septembre 2019

Sommaire

Édito 3

Actions municipales 4

- ▶ Les Royadères ont choisi le nom du nouvel espace culturel : L'Avan.C
- ▶ Ouverture de L'Avan.C à la rentrée
- ▶ Grand débat national : une réunion publique à Royat
- ▶ Cérémonie de citoyenneté
- ▶ Les Thermes au top de la sécurité
- ▶ Royat ambassadrice de l'inscription chaîne des pays-Faille de la Limagne
- ▶ Un nouvel élan pour les Thermes de Royat et Royatonic

Travaux 10

- ▶ Nouveaux noms d'impasses
- ▶ Square de l'Oclède : la nature au cœur de la ville.
- ▶ Rénovation de la rue Hippolyte Mallet

Sécurité 11

- ▶ Ville prudente : Royat s'engage
- ▶ Vidéoprotection
- ▶ Partenariat entre la police municipale de Royat et la T2C

Finances 12

Environnement 15

- ▶ Un composteur partagé dans le bourg de Royat
- ▶ Association Les 4 sources
- ▶ Les chasseurs s'engagent pour l'environnement
- ▶ Une station pour analyser l'air
- ▶ Nouveaux points d'apport volontaire
- ▶ La fibre arrive à Royat
- ▶ Pour mieux respirer, ne brûlez pas vos déchets verts
- ▶ Alerte aux chenilles processionnaires
- ▶ Arboretum

Ville de pleine santé 18

- ▶ L'accueil des curistes à Royat
- ▶ Les thermes de Royat ont un nouveau visage
- ▶ Royatonic, bains et spa

Commerces 22

- ▶ Rendez-vous au marché de Royat tous les vendredis matin
- ▶ Des fèves dessinées par les élèves de Royat
- ▶ Les nouveaux commerçants
- ▶ Association des commerçants de Royat

Culture Animations 26

- ▶ École de Musique, Théâtre et Danse
- ▶ Les élèves de l'École de Musique donnent le « la »
- ▶ Festival de Pyromélie
- ▶ Le Club Photo expose en juin à Royat
- ▶ Cool'heur Royat
- ▶ Des concerts pour une belle saison culturelle
- ▶ Volcadviva
- ▶ Maryse Dadet, peintre et sculpteur royadère
- ▶ Royat Ouvrages Passion
- ▶ Des expositions gratuites pour tous les goûts
- ▶ Journées européennes des Métiers d'Art à Royat
- ▶ Bibliothèque du parc thermal ouverte à tous, toute l'année
- ▶ Bibliothèque pour tous
- ▶ Royat, ville toujours animée
- ▶ Casino de Royat
- ▶ Amicale Cantalienne

Enfance jeunesse 34

- ▶ Un Conseil Municipal des Enfants dynamique et actif
- ▶ Amicale Laïque de Royat
- ▶ Les élèves de CM1 de Royat en classe de neige
- ▶ Multi-accueil les Petits Lutins
- ▶ Accueil de Loisirs de Royat
- ▶ Relais Assistantes Maternelles - Parents - Enfants de Royat - Orcines - Durtol " La Maison de Mowgli "

Seniors/Solidarité 37

- ▶ Services d'aide à la population proposés par le CCAS
- ▶ Syndicat intercommunal de soins à domicile Chamalières-Royat
- ▶ Royat agit pour l'emploi
- ▶ CASPAR
- ▶ Engagement des associations royadères en faveur du Téléthon
- ▶ Seniors au volant
- ▶ Le CCAS à la rencontre des retraités du territoire
- ▶ Les Ateliers bénévoles
- ▶ Conférence Saint Vincent de Paul
- ▶ Les Baladins de Royat

Devoir de mémoire 42

- ▶ ACPG/CATM : anciens combattants Algérie-Tunisie-Maroc et combattants prisonniers de guerre

Sports 43

- ▶ Signature d'une convention avec la Team Trail Eric Favre Sports Nutrition
- ▶ Le Royat Urban Trail devient l'Event Trail de Royat !
- ▶ Royat FIT GV
- ▶ AS Royat Boules Lyonnaises
- ▶ Royat Boxing Club
- ▶ Football : un beau succès pour le tournoi des enfants
- ▶ ASR Tennis
- ▶ Golf pour tous à Charade

Vie pratique 46

- ▶ Le conciliateur de justice
- ▶ À la recherche du vase

Si Royat m'était conté 47

- ▶ Taillerie de Royat : constitution d'archives

Actions Communautaires 48

- ▶ Clermont Auvergne Métropole
- ▶ VALTOM

Expression politique 50

Équipe municipale 51

Madame, Monsieur,
Cher(e)s Royadères,

A l'heure où le paysage politique français connaît une profonde mutation, notre équipe reste fidèle aux valeurs sur lesquelles elle a construit son projet et inscrit ses actions depuis 2008.

Notre ambition pour Royat est détachée de tout clivage politique. Preuve en est : l'équipe que je conduis est composée de personnes issues de tous les courants politiques républicains. La diversité de nos parcours et l'ouverture d'esprit qui nous anime a permis de créer toutes les conditions propices à la réussite de nos projets pour Royat.

Lors de notre élection, nous nous sommes engagés sur un certain nombre d'objectifs. Au fil des ans, chacun a pu mesurer le respect de ces engagements. Ce résultat est le fruit d'un travail mené avec rigueur, anticipation, détermination et dans le respect du dialogue noué avec tous les Royadères.

Depuis toujours, nous inscrivons le **développement durable** au cœur de nos actions. La gestion des espaces verts a été menée dans le respect de l'environnement : mise en place du zéro pesticide, économies d'eau, préservation de la biodiversité, aménagement d'un jardin des plantes sauvages d'Auvergne, installation de nichoirs et d'hôtels à insectes, distribution de graines de plantes endémiques, responsabilisation des habitants sur la réduction des déchets, le tri sélectif et le dépôt des encombrants, mise en place de composteurs, nettoyage annuel de la Tiretaine, des abords des voies vers Charade... Après avoir obtenu le label « 3 Fleurs » en 2016, Royat a été à nouveau récompensée en 2018 en obtenant le label « Terre saine, Ville sans pesticides ».

Cette conscience environnementale a été présente dans la majorité des projets communaux menés, de la maîtrise des énergies au quotidien (passage progressif de l'éclairage public en leds, isolation des bâtiments communaux...) jusqu'à la construction du **nouvel espace culturel** de notre ville, **L'Avan.C**, qui va au-delà de la Réglementation Thermique RT 2012.

Cet équipement, qui hébergera l'École de Musique, Théâtre et Danse de Royat, ainsi qu'une salle de spectacles, ouvrira ses portes en septembre. Il sera le fer de lance de la politique culturelle de notre ville qui vous sera prochainement présentée dans le RoyatScope, le guide culturel de Royat.

Nous vous invitons à découvrir votre espace culturel les 30 et 31 août. Des visites de l'Avan.C seront prévues, ainsi qu'une série d'animations pour les petits et un concert exceptionnel et gratuit pour les Royadères. Nous reviendrons vers vous prochainement avec plus d'informations.

Autre dossier emblématique de notre mandat mené avec la sagesse et l'ambition qui nous anime : celui des **Thermes de Royat**.



Après 12 ans d'un travail quotidien aux côtés de la direction et du personnel de l'établissement, et 3,2 millions d'euros d'investissements, les Thermes de Royat ont obtenu, pour la première fois depuis 40 ans, l'avis « favorable et sans réserve », de même que les félicitations, de la commission départementale de sécurité et de la Préfecture. En parallèle, nous avons assaini les comptes financiers des Thermes dont le déficit cumulé s'élevait à 4,6 millions d'euros à notre arrivée. Le

nombre de curistes est reparti à la hausse et nous avons aussi étendu l'offre des cures proposées.

Nous avons besoin de réunir toutes ces conditions favorables avant d'impulser une nouvelle dynamique à notre station thermale en faisant appel à un partenaire privé. Forts de ces bons résultats, nous avons engagé une procédure de Délégation de Service Public pour les Thermes et Royatonic. Tout en garantissant que ces deux établissements resteront pleine propriété de la Ville, l'activité sera confiée à un opérateur privé avec lequel nous travaillerons main dans la main, comme c'est déjà le cas pour le Casino de Royat et le Camping Huttopia.

D'autres défis sont devant nous et nous travaillons d'ores et déjà sur ces dossiers ambitieux pour Royat :

- ▶ Construction d'une Maison de l'Enfance,
- ▶ Création d'une Maison des Associations,
- ▶ Accélération de nos projets environnementaux (construction d'une coulée verte du Casino au Breuil, aménagement de la place Allard...),
- ▶ Amélioration de la voirie (réfection des boulevards Barrieu et Rouzeau, avenue Phelut...),
- ▶ Aménagement des vestiaires de l'ASR Foot,
- ▶ Rénovation du Casino de Royat,
- ▶ Valorisation de la Taillerie en partenariat avec la Métropole...

Nous entendons aussi jouer notre rôle d'**ambassadeur UNESCO de la Chaîne des Puys - faille de Limagne** à part entière. Royat est construite sur cette fameuse faille de Limagne, aux pieds de la Chaîne des Puys. Il est de notre devoir de protéger et valoriser cet environnement exceptionnel. Première action, certes symbolique, mais il faut un début à tout : le prochain Festival de Pyromélie célébrera le 1^{er} anniversaire de l'inscription de la Chaîne des Puys - faille de Limagne au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Très bel été à toutes et tous, et au plaisir de vous accueillir le 29 juin prochain au Festival de Pyromélie, ainsi que les 30-31 août à la découverte de L'Avan.C !

Bien à vous,

Marcel ALEDO
Maire de Royat

Vice-Président de Clermont Auvergne Métropole



Le maire, les adjoints, le conseil municipal et le personnel communal s'associent à l'immense douleur de Claude PRACROS, adjointe au maire, et sa famille suite au décès de son époux le 5 juin dernier et l'assurent de leur profonde sympathie dans ce deuil survenu brutalement.

ÉDITÉ PAR LA VILLE DE ROYAT

Directeur de la publication : Marcel Aledo, Maire - **Coordination :** Jean-Pierre Lunot, Adjoint au cadre de vie, du développement durable et à la communication

MAIRIE DE ROYAT

46, boulevard Barrieu - 63130 Royat - Tél. : 04 73 29 50 80 - mairie@royat.fr - www.royat.fr - www.facebook.com/ville.royat

Nos services sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h. Samedi, uniquement le Service de l'État Civil, de 9h à 12h

Crédits photos : A d'Hier, A. Riboulet. Casino de Royat - Ville de Royat - Thermes de Royat, Royatonic, Associations et structures concernées..

Conception graphique et accompagnement rédactionnel : Agence BECOME - 53, bd Pasteur 63000 Clermont-Ferrand - www.agence-become.fr

Régie publicitaire : Italice - 17, rue du Pré de la Reine - 63100 Clermont-Ferrand

Chef de publicité : Christiane Jalicon - Tél. : 04 73 14 00 01 - **Impression :** Decombat

Tirage : 4 000 ex. - Dépôt légal à parution - Royat Magazine est imprimé sur papier certifié FSC



FSC
www.fsc.org

MIXTE

Papier issu
de sources
responsables

FSC® C044210

LES ROYADÈRES ONT CHOISI LE NOM DU NOUVEL ESPACE CULTUREL DE ROYAT : L'Avan.C

Suite à une consultation menée auprès des habitants, de nombreux noms ont été proposés, parmi lesquels celui de L'Avan.C. Ce nom a retenu l'attention : il est en effet représentatif de l'architecture avant-gardiste de l'espace culturel et rappelle justement l'avancée qui marque l'identité du bâtiment.

Il est également symbolique car il induit la notion même de progrès. Il souligne parfaitement l'ambition culturelle portée par la Ville de Royat qui s'appuiera sur cet équipement d'exception. La décision a été prise de mentionner la Culture à travers le grand C de L'Avan.C

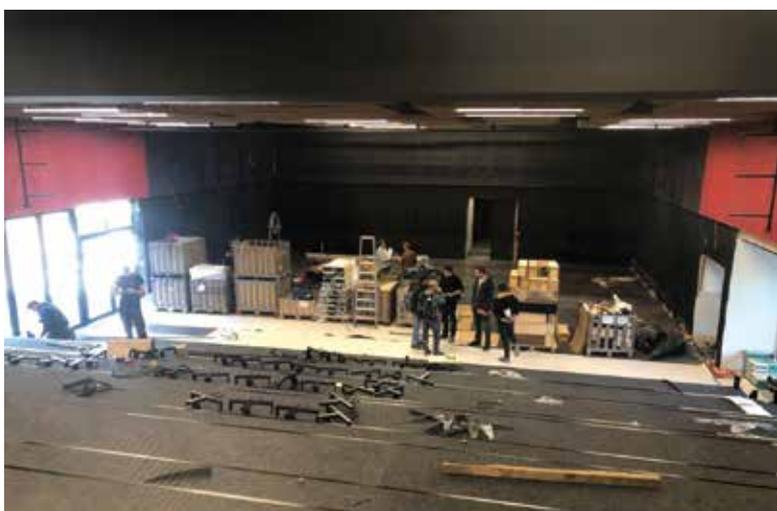
Le logo fait référence à l'architecture influencée par le mouvement Bauhaus, et fait également la part belle à la prouesse architecturale du bâtiment avec le rappel même du porte-à-faux. Le bleu symbolise la couleur du logo de la Ville de Royat, et deux déclinaisons ont été réalisées rappelant la palette colorielle des espaces : en rouge pour la salle de spectacles et en jaune pour l'École de Musique, Théâtre et Danse de Royat.



OUVERTURE À LA RENTRÉE

Les travaux de notre équipement culturel se termineront durant l'été. Actuellement, ils avancent à un rythme soutenu : pose des gradins de la salle de spectacles, aménagement de la billetterie, finitions des salles de l'Ecole de Musique, Théâtre et Danse, bardage de la façade, aménagements extérieurs...

A la rentrée, une fois les travaux finalisés et le mobilier installé, les Royadères seront invités à découvrir ce superbe espace qui sera le fer de lance de la saison culturelle de Royat.





GRAND DÉBAT NATIONAL : UNE RÉUNION PUBLIQUE À ROYAT

Dans le cadre du grand débat national, la Ville de Royat a organisé une réunion publique en mars dernier. Cette action s'inscrit dans la politique de démocratie citoyenne, Royat Dialogue.

La réunion s'est tenue en présence de Mme la Députée, Laurence Vichnievsky, de M. Marcel Aledo, Maire de Royat accompagné de son équipe municipale, de M. Claude Devès (modérateur désigné par la Préfecture du Puy-de-Dôme) et de nombreux Royadères.

La fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation de l'Etat et des services publics, la démocratie et la citoyenneté et la transition écologique ont été les thèmes abordés.

Les échanges qui ont eu lieu ce soir-là sont disponibles sur le site de la ville de Royat et repris ci-après.



TRANSCRIPTION DES INTERVENTIONS DU PUBLIC DANS LE CADRE DU « GRAND DÉBAT NATIONAL » VENDREDI 8 MARS 2019, ROYAT

Préambule par Monsieur Claude Deves, animateur :

« Nous allons essayer de faire en sorte que ce débat soit constructif et qu'il en sorte un certain nombre de propositions. Nous ne vivons pas dans un monde idéal mais il était opportun de donner la parole aux Français. Nous avons décidé de diviser le débat en deux parties :

- ▶ Le pouvoir d'achat et la fiscalité
- ▶ L'organisation de l'Etat et des services publics

L'ensemble des observations qui seront présentées seront inscrites sur le site du Grand Débat National et une transcription des échanges sera publiée sur le site Internet de la commune. »

POUVOIR D'ACHAT :

- ▶ « Les femmes touchent en moyenne un salaire inférieur de 18-20% à celui des hommes. On ne pense pas assez aux femmes isolées ou qui vivent seules et aux difficultés économiques qu'elles rencontrent. Dans le cadre de ce grand débat national, il est impératif que des mesures de stricte équité soient mises en œuvre. »
- ▶ « Un indice spécifique aux inégalités salariales femmes/hommes vient d'être créé et permettra de mesurer les différences, notamment dans le secteur privé. »
- ▶ « Il a été instauré une prime versée par les employeurs aux salariés mais dont tout le monde ne bénéficie pas. Au lieu de cette prime, il aurait été plus judicieux de baisser les charges pesant sur les salaires et ainsi d'augmenter le pouvoir d'achat de tous les salariés sans distinction. »

▶ « Les employeurs et les salariés payent des cotisations sociales mais elles financent des services publics (santé, retraites, etc.) en contrepartie. Améliorer le pouvoir d'achat nécessite donc de lutter contre le chômage. Or la suppression des emplois aidés n'est pas un bon signal envoyé en matière de lutte contre le chômage et la précarité. C'est pourquoi, il faut augmenter les salaires et redonner de l'emploi. Il serait également opportun que les CDD et les contrats d'intérim soient plus fortement taxés pour inciter les entreprises à recourir aux CDI »

▶ « Il faut plus réglementer le système de crédit (cartes d'achats, crédits à la consommation) qui sont de véritables pièges à endettement. »

▶ « Actuellement, les marges de manœuvre financières de nos gouvernements sont très réduites, notamment en raison des dépenses sociales, du remboursement de la dette, des salaires de la fonction publique, etc. Il n'y a malheureusement pas de solution miracle pour améliorer le pouvoir d'achat des Français. »

▶ « Il y a en France un problème d'éducation citoyenne à la gestion budgétaire. On éduque pour être des consommateurs mais on n'apprend pas à gérer un budget. Il y a peut-être une réforme éducative à mener en ce sens. »

SANTÉ :

▶ « Il y a eu beaucoup de fermetures de lits dans les hôpitaux et les cliniques restent trop chères. Il y a beaucoup d'actes qui pourraient être évités car inutiles ou redondants. Il faudrait renforcer le contrôle des actes de manière à dégager des économies sur certains d'entre eux et à les réaffecter à d'autres priorités en matière de santé. »

CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ

Un peu plus de 60 jeunes nouvellement inscrits sur les listes électorales ont été récemment invités par le Maire et le Conseil Municipal pour participer à la « cérémonie de citoyenneté ».

Monsieur Jean Ponsonaille, Conseiller départemental, a également assisté à cette cérémonie.

Marcel Aledo a rappelé aux jeunes majeurs qu'ils avaient des droits, mais aussi des devoirs. Il a aussi invité les jeunes à s'impliquer dans la vie royadère, notamment via les nombreuses associations de la commune.

Il a enfin conclu en les incitant à « *faire entendre leur voix, une voix juste, éclairée pour que vivent les principes fondateurs de la République Française !* ».



ÉCOLOGIE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE :

- ▶ « La transition écologique est un enjeu qui s'inscrit dans la durée et les politiques publiques répondent souvent à des critères d'immédiateté. Il faut donc renforcer l'éducation en matière de développement durable. »
- ▶ « On a fermé toutes les petites lignes de train en France pour les remplacer par des autobus plus polluants. Il faut rouvrir les petites gares. »
- ▶ « La fermeture des commerces de proximité a engendré une augmentation des déplacements vers les grandes surfaces. Il faut que les politiques publiques favorisent la création ou la reprise de commerces de proximité, grâce à des aides. »
- ▶ « Un certain nombre de règles inhérentes à la conservation du patrimoine sont devenues obsolètes face aux enjeux de transition énergétique. Il est urgent que ces règles évoluent, notamment en matière de rénovation de bâtiments anciens ou de constructions dans des périmètres protégés. »

FISCALITÉ

- ▶ « Dans le cadre du mouvement des gilets jaunes, on se rend compte qu'on veut rapprocher les citoyens des communes. Or la suppression de la taxe d'habitation est une mesure technocratique. Lorsqu'on s'installe dans une commune, on s'intéresse aux impôts locaux et à la manière dont ils sont utilisés : ils sont un indicateur de bonne ou mauvaise gestion. »
- ▶ « La suppression de la taxe d'habitation est une technique comptable qui déplace l'impôt car les recettes des communes devront être compensées. Où l'état va-t-il trouver l'argent ? »
- ▶ « Les mesures pour lutter contre la fraude fiscale sont insuffisantes. Il faut que l'état se donne les moyens pour la réduire et l'empêcher. »

ORGANISATION DE L'ÉTAT ET SERVICES PUBLICS :

- ▶ « Nous devons passer d'une obligation de moyens à une obligation de résultats. Il faut également revoir les avantages accordés aux anciens chefs d'état ou membres du Gouvernement. Enfin, le fonctionnariat doit être cantonné aux seules fonctions régaliennes (santé, justice, sécurité, etc.) et être supprimé dans les collectivités territoriales. »

- ▶ « Il faudrait instaurer un véritable système d'évaluation des politiques publiques. C'est un travail qui revient normalement aux parlementaires mais le calendrier actuel rend cet exercice difficile. »
- ▶ « Le second évaluateur des politiques publiques est la Cour des Comptes. Or, les rapports annuels qu'elle publie sont rarement suivis d'effet. Il faudrait pouvoir renforcer le suivi et le contrôle des actions préconisées par cette instance. »
- ▶ « Ne serait-il pas temps de passer à la 6e République ? Nos institutions ont vécu et notre système constitutionnel est à bout de souffle. »
- ▶ « L'une des principales causes de la crise démocratique que traverse le pays est liée au pouvoir qui est en grande partie détenu par les salles de marchés boursiers et les places financières. »
- ▶ « Il existe actuellement une mesure référendaire qui s'appelle le référendum d'initiative partagée (citoyens et parlementaires) mais qui est encore trop difficile à mettre en oeuvre. Il faudrait assouplir les modalités d'organisation et abaisser le seuil de participants. »
- ▶ « On a le sentiment que le législateur a tout fait pour éloigner les citoyens de leurs représentants avec des parlementaires qui sont très peu au courant des réalités locales (non cumul des mandats), des regroupements de régions qui centralisent toutes les institutions. Il n'y a plus de représentativité dans les territoires. »
- ▶ « Il faudrait rendre possible le vote électronique et le vote par Internet pour améliorer la participation citoyenne aux élections. »
- ▶ « Nous attendons de l'Etat qu'il conclue cette grande consultation populaire par des propositions concrètes et que le Grand Débat National ne soit pas une initiative sans suite. »
- ▶ « Il faudrait engager une véritable harmonisation sociale à l'échelon européen pour que le coût du travail soit le même dans toute l'Union. »



LES THERMES AU TOP DE LA SÉCURITÉ !

Afin de répondre à l'évolution des normes en matière de sécurité et aux attentes des curistes, l'Établissement thermal de Royat a engagé un important programme de modernisation de ses installations.

Au total, 3,2 millions d'euros ont été investis depuis 12 ans dans la mise en conformité et la prévention des risques liés à l'incendie (réseau électrique, centrale d'alarme, mesures d'évacuation, etc.)

Ces efforts ont été payants puisque lors d'une récente visite, la commission départementale de sécurité a émis un avis « favorable et sans réserve » assortissant même sa décision de félicitations pour la rigueur et le suivi des questions de sécurité dans l'établissement thermal.

« C'est une décision dont nous sommes heureux et fiers car elle couronne plusieurs années d'efforts au service de la sécurité des curistes », a tenu à souligner Marcel Aledo.



ROYAT AMBASSADRICE DE L'INSCRIPTION CHAÎNE DES PUYs – FAILLE DE LA LIMAGNE



Jean-Yves Gutterel, Président du Conseil départemental du Puy de Dôme, les partenaires institutionnels, économiques, touristiques, scientifiques et médiatiques ont œuvré à l'inscription de la chaîne des Puy-faille de Limagne au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Avec cette inscription, nos territoires sont engagés dans le lancement de la démarche "Tous Ambassadeurs", pour valoriser la chaîne des Puy-faille de Limagne sur laquelle notre belle commune de Royat s'est construite.

La Ville de Royat a déjà eu l'occasion d'accueillir des réunions de concertation pour envisager collectivement les prolongements de ce nouveau statut international et de se mobiliser pour les réunions publiques qui ont lieu régulièrement dans la Chaîne des Puy en présence des élus et acteurs du site.



UN NOUVEL ÉLAN POUR LES THERMES DE ROYAT ET ROYATONIC

Depuis 2008, la Ville de Royat agit non seulement afin d'adapter l'infrastructure des Thermes aux normes de sécurité de plus en plus strictes, mais aussi pour faire évoluer l'offre thermale à Royat avec des équipements qui répondent aux demandes des curistes.

Avant d'engager un partenariat avec un investisseur privé, sur de bonnes bases et dans les meilleures conditions pour Royat et ses habitants, il était donc indispensable de programmer des travaux conséquents aux Thermes. En plus de 10 ans, 3,2 millions d'euros ont été investis.

L'obtention de l'avis favorable et sans réserve de la commission départementale début 2019 pour les Thermes a permis de lancer une procédure de Délégation de Service Public pour les Thermes et Royatonic. En prenant cette décision qui fera date, le conseil municipal a pour ambition de positionner Royat comme une cité thermale et une station de bien-être de premier plan.

Après 80 ans de gestion publique, c'est presque un retour aux sources pour les thermes de Royat. En effet, suite à la découverte des sources dans la première moitié du 19^{ème} siècle, l'établissement thermal a été construit et exploité sous forme de bail locatif ou d'affermage. Les exploitants privés qui s'y succédaient, avaient la charge d'exploiter les thermes mais aussi de construire ou d'entretenir les équipements, avant de les redonner à la commune en fin de bail ou de contrat d'affermage.

Cette situation a perduré jusqu'en 1938, date à laquelle une régie municipale a repris l'exploitation des thermes. Un conseil de régie s'est constitué mais l'ensemble des décisions étaient prises par le conseil municipal de Royat.

S'il a parfaitement rempli son rôle, ce système de régie a toutefois dû faire face à des évolutions administratives et juridiques et à la mutation du thermalisme ces dernières années. De plus, les thermes de Royat nécessitent un très important programme d'investissement pour répondre à de nouveaux enjeux, notamment en matière d'hébergement, de diversification de l'offre de soins et d'accompagnement des curistes.

La situation est un peu similaire du côté de Royatonic. L'équipement thermoludique phare de la métropole clermontoise fonctionne en régie. L'an passé, il a frôlé la barre des 200.000 visiteurs annuels. Ce succès permet de lancer des travaux d'extension et de modernisation des équipements, financés par Royatonic, mais aussi d'engager les deux établissements royadères dans une stratégie de complémentarité.

« La Délégation de Service Public en mode concessif est l'outil le mieux adapté pour les thermes et pour Royatonic », confie Marcel Aledo qui énumère les avantages de cette solution. Confier la gestion des thermes et de Royatonic à un opérateur privé, c'est s'assurer d'une capacité d'investissement que les opérateurs publics n'ont plus. Or, pour envisager sereinement l'avenir, les thermes de Royat devront engager un programme d'investissement de plusieurs millions d'euros pour se moderniser, pour développer de nouveaux services, etc.



Les avantages économiques sont également importants puisque, contrairement à une vente des deux établissements, la gestion déléguée permet de conserver la propriété des sources, des bâtiments existants ou futurs et de toutes les infrastructures nécessaires au fonctionnement des deux établissements. Cette gestion déléguée fait également l'objet de procédures de contrôle de la part de la ville de Royat, puisque le futur délégataire sera tenu d'établir et de communiquer des rapports annuels.

C'est enfin une garantie de sécurité pour le personnel puisque le futur délégataire sera obligé de reprendre l'ensemble des collaborateurs des deux établissements. En fonction des objectifs et des résultats, il sera également tenu de mettre en place une politique de gestion des ressources humaines.

« Si nous n'en sommes qu'au tout début de la procédure, le calendrier est d'ores et déjà fixé dans ses grandes lignes », explique Marcel Aledo. Ainsi, la délibération du conseil municipal du 30 avril 2019 marque la première étape d'un processus qui prendra une dizaine de mois, avant de signer le contrat de délégation avec le nouvel exploitant.



TRAVAUX

Nouveaux noms d'impasses



Impasse des Mésanges.

Jusqu' alors, deux voies de Royat n'avaient pas de nom. La première d'entre elles, donnant sur le boulevard Romeuf desservant un petit immeuble résidentiel a été baptisée « Impasse des Mésanges ». L'autre se situe en face du square du 8 Mai et donne sur la rue de la Pépinière. Elle dessert elle aussi un petit ensemble résidentiel nouvellement construit par l'OPHIS. Le nom d'Impasse du 8 Mai lui a été donné.

Ces délibérations du conseil municipal permettront de mieux identifier les 2 impasses et de faciliter les interventions de voirie auprès des tiers (Métropole, opérateurs gaz, électricité ou téléphonie).



Impasse du 8 mai.

Square de l'Oclède : la nature au cœur de la ville

C'est un écrin de verdure au milieu d'une zone pavillonnaire et résidentielle qui fera le bonheur des petits et des grands. Ces derniers mois, les services techniques de Royat ont entrepris des travaux de rénovation et de végétalisation du square de l'Oclède pour permettre aux riverains de profiter pleinement de cet espace de détente et de jeux. Ce chantier qui a duré quelques semaines a été engagé à la suite d'une réunion publique en présence des habitants de ce quartier. Ces derniers avaient pu faire part de leurs attentes et de leurs souhaits, notamment en matière d'aménagements, de jeux pour enfants, etc.

« Nous avons tenu compte de ces attentes pour aménager le square afin d'accueillir les enfants et leurs familles dans les meilleures conditions », souligne Marcel Aledo, Maire. Si certaines végétations basses ont été enlevées en raison de leur vieillissement, les arbres quant à eux ont été maintenus, tout comme les enrochements. Les services techniques ont ensuite replanté des arbustes et des plantes d'ornement : spirées, photinias, bruyères ou deutzias qui permettront de créer un mur végétal.

Dans le même temps, une structure modulaire de jeux pour enfants a été installée. « Nous avons également laissé l'espace en gradins afin que les riverains puissent s'y retrouver en toute convivialité et que le square devienne un véritable lieu de vie. », indique Jean-Pierre Lunot, adjoint au cadre de vie. Un gazon a été planté afin de renforcer l'aspect naturel du square.

Avec la réfection de ce square, la ville de Royat poursuit son maillage d'espaces conviviaux et de jeux afin d'améliorer le cadre de vie de la commune.



Rénovation de la rue Hippolyte Mallet

« Le chantier que nous avons programmé dans la partie haute de la rue Hippolyte Mallet est aussi ambitieux que complexe ! » C'est par ces mots que Marcel Aledo a ouvert la réunion d'information aux riverains de cette voie, afin de leur présenter les travaux.

Réalisés par Clermont Auvergne Métropole à la demande de la Ville de Royat, ces travaux seront menés en deux tranches. La première d'entre elles permettra de refaire à neuf les réseaux d'eau et d'assainissement. « C'est un chantier d'autant plus sensible que certaines parties de la rue seront totalement fermées à la circulation et au stationnement pendant cette première phase, en raison de leur étroitesse et de leur déclivité », souligne le Maire.

La 2^{ème} phase consistera à poser les revêtements de voirie et de trottoirs. Compte tenu des contraintes de ce chantier, des solutions destinées à faciliter le stationnement des riverains au niveau de la rue Anatole France et du bas de la rue Hippolyte Mallet ont été mises en œuvre.



VILLE PRUDENTE : ROYAT S'ENGAGE

La Municipalité a récemment reçu le label « Ville prudente ». Cette distinction qui avait été décernée à la commune à l'occasion du dernier Salon des Maires récompense toutes les actions de préventions menées par la Ville depuis quelques années.

Maire adjoint délégué à la Sécurité, Alain Dochez a engagé ce travail dès 2014 en établissant un diagnostic de la circulation dans Royat et en identifiant les secteurs à risques. En parallèle, une étude sur les axes d'amélioration et de prévention a été réalisée. Le tout a représenté un document de plus de 100 pages qui a servi de guide de référence pour toutes les actions à entreprendre.

« Nous avons multiplié les séances d'éducation à la sécurité routière dans nos écoles et grâce au concours de nos policiers municipaux. Nous avons mis en place une initiative baptisée « Seniors au volant », qui permet à nos aînés de réviser leurs connaissances en matière de code de la route et de sécurité routière. Nous avons également mis en œuvre des mesures de ralentissement de la vitesse automobile dans nos rues, en procédant à chaque fois que cela est possible, à des aménagements ou à des actions préventives », indique Alain Dochez.

Toutes ces mesures ont attiré l'attention du comité de la Prévention routière qui a décerné à Royat le Label Ville prudente. « Au-delà de l'honneur qui est fait à Royat dans le cadre de cette reconnaissance, c'est une incitation forte pour que toutes les agglomérations s'engagent résolument dans un espace public plus sûr. C'est un encouragement à aménager des villes pour que chacun puisse s'y déplacer en toute sécurité, qu'il soit piéton, sur 2 ou 4 roues », a souligné pour sa part Marcel Aledo, Maire.



VIDÉOPROTECTION

Opérationnel depuis la fin de l'été 2018 et cofinancé grâce au soutien de la région Auvergne Rhône-Alpes, le système de vidéoprotection à Royat est composé de 11 caméras.

Ce dispositif a déjà largement prouvé son efficacité ces derniers mois. Il sera étendu à d'autres secteurs de la ville dès l'an prochain.



PARTENARIAT ENTRE LA POLICE MUNICIPALE DE ROYAT ET LA T2C

En début d'année, un partenariat a été mis en place entre la Police Municipale de Royat et la T2C (Transports en Commun de l'agglomération Clermontoise).

Ponctuellement et dans le cadre de ses patrouilles de voirie, la police municipale monte à bord des bus qui desservent Royat. « Cette action permet de réduire le sentiment d'insécurité parfois vécu par les voyageurs, notamment les personnes âgées et par les conducteurs », explique Alain Dochez, adjoint délégué à la sécurité.

En complément de ces patrouilles, des opérations de contrôle des titres de transports sont organisées par la T2C avec le concours de la police municipale de Royat.



Ces actions permettent des échanges et cette approche de proximité propose des réponses concrètes. « Les usagers des transports en communs nous font part de leur satisfaction et les retours sont très positifs », souligne Alain Dochez.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes ! Si vous vous absentez pendant les vacances, sachez que la Police Municipale de Royat peut, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de ses patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de notre police municipale au 33, rue Nationale à Royat. Tél. : 04 73 35 82 14.

DES FINANCES ÉQUILBRÉES :

Depuis 2009, l'Etat a divisé par 2 les dotations allouées à notre commune. La baisse des dépenses de la commune et la rigueur de la gestion financière des comptes de la ville nous ont permis de ne pas augmenter les taux des impôts depuis 2017.

Notre objectif reste la **recherche de l'optimisation des services rendus** en faveur de l'enfance-jeunesse, des personnes âgées, des personnes en difficulté, de la culture, du sport et de l'animation associative, de la prévention et de la sécurité, du patrimoine, de l'environnement, de la gestion des espaces verts...

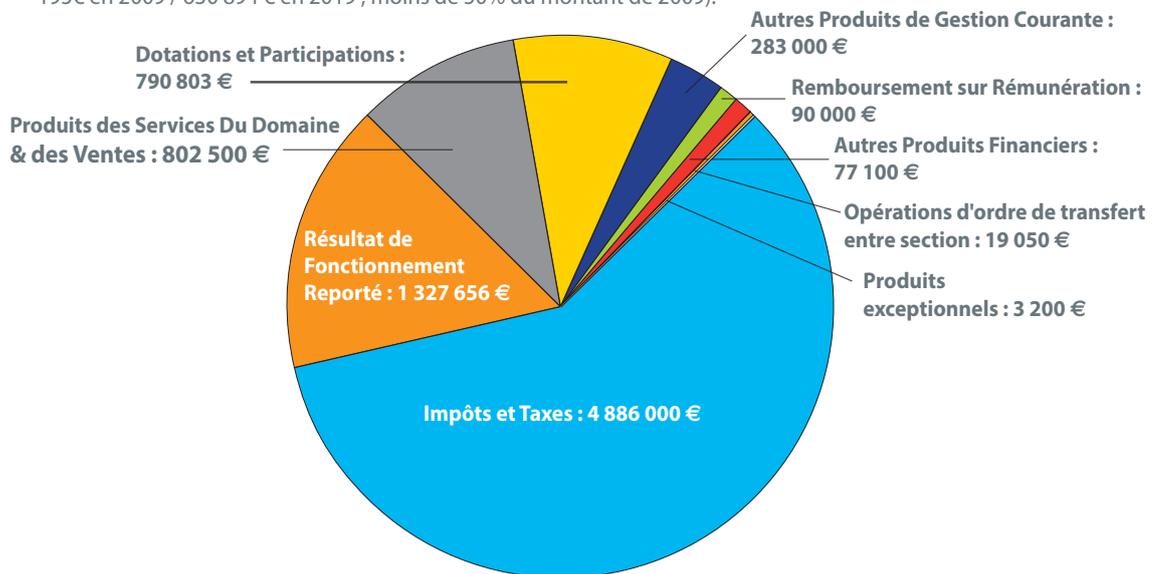
BUDGET DE FONCTIONNEMENT : 8 279 308 €

Un budget équilibré qui respecte les grandes masses budgétaires

➔ RECETTES DE FONCTIONNEMENT

des recettes en baisse liées à la diminution des dotations de l'Etat

La stabilité des taux d'imposition permettra de voir une baisse effective pour la 2^{ème} année de la taxe d'habitation pour les contribuables. L'Etat augmente les valeurs locatives du montant de l'inflation, soit 2,2%. Les dotations de l'Etat sont encore en baisse (1 287 195€ en 2009 / 630 894 € en 2019 ; moins de 50% du montant de 2009).

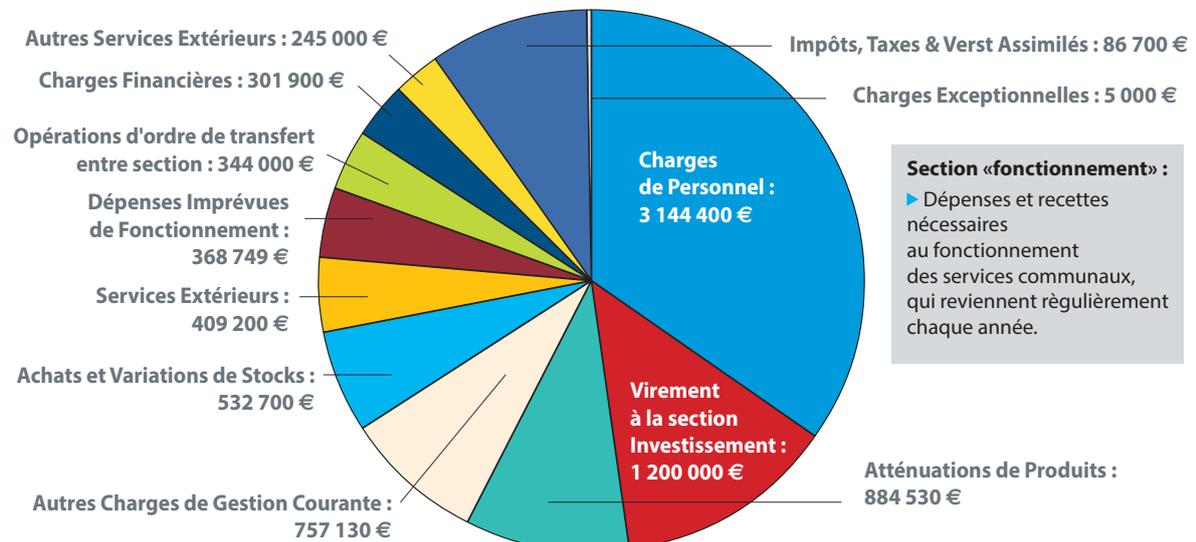


➔ DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

une réduction engagée depuis plusieurs années, confirmée en 2019

Côté dépenses, une **économie de 400 000 €** est envisagée en 2019. Les contrats ont été renégociés et revus à la baisse. Les **frais de personnel restent stables**, même si de nouvelles charges nous ont encore été imposées par l'Etat (RIFSEEP et PPCR).

Cette année encore, nous avons la possibilité d'inscrire **368 000 € de dépenses imprévues**, réserve permettant de financer l'imprévisible s'il arrive.



Section «fonctionnement» :
 ▶ Dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement des services communaux, qui reviennent régulièrement chaque année.

DES INVESTISSEMENTS MAÎTRISÉS

Pour atteindre cet objectif et porter la réalisation de projets à long terme, nos efforts se sont portés vers une **meilleure maîtrise des dépenses de fonctionnement**, seul moyen de ne pas augmenter la pression fiscale. Cette année encore, la commune va réaliser une **baisse de 400 000 euros de dépenses de fonctionnement**.

En parallèle, et depuis plusieurs années, la Ville privilégie les **solutions de co-financement** et dépose de plus de plus de **dossiers de subvention auprès des organismes publics et privés**.

BUDGET D'INVESTISSEMENT : 5 068 042 €

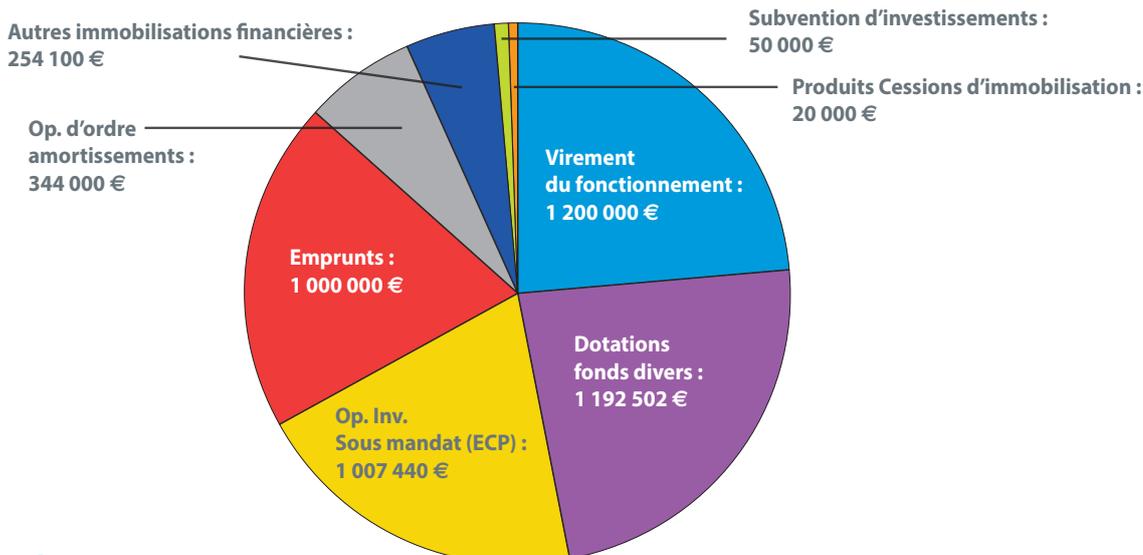
Un budget d'investissement à la hauteur des projets pour Royat

Le budget investissement contient la **dernière tranche des travaux de construction de L'Avan.C, le futur espace culturel qui hébergera aussi l'École de Musique, Théâtre et Danse**. Un effort financier a été également porté sur la mise en accessibilité des **écoles maternelle et primaire** aux personnes à mobilité réduite. Des travaux y seront engagés pendant les vacances scolaires afin d'améliorer le cadre de vie des enfants, des enseignants, animateurs et agents. La réfection des toitures et l'étanchéité du **Foyer des anciens** sont programmés.

L'éclairage du **terrain de foot** sera optimisé, celui du clocher de l'Église sera refait. Ces nouveaux éclairages seront en leds, moins consommateurs d'énergie. L'achat d'immobiliers se poursuivra afin de favoriser la **réouverture des commerces de proximité** et l'**animation du centre-bourg**. En voirie, la **partie haute de la rue Hippolyte Mallet** sera entièrement remise en état (assainissement, enfouissement des réseaux, revêtement en cofinancement avec la Métropole).

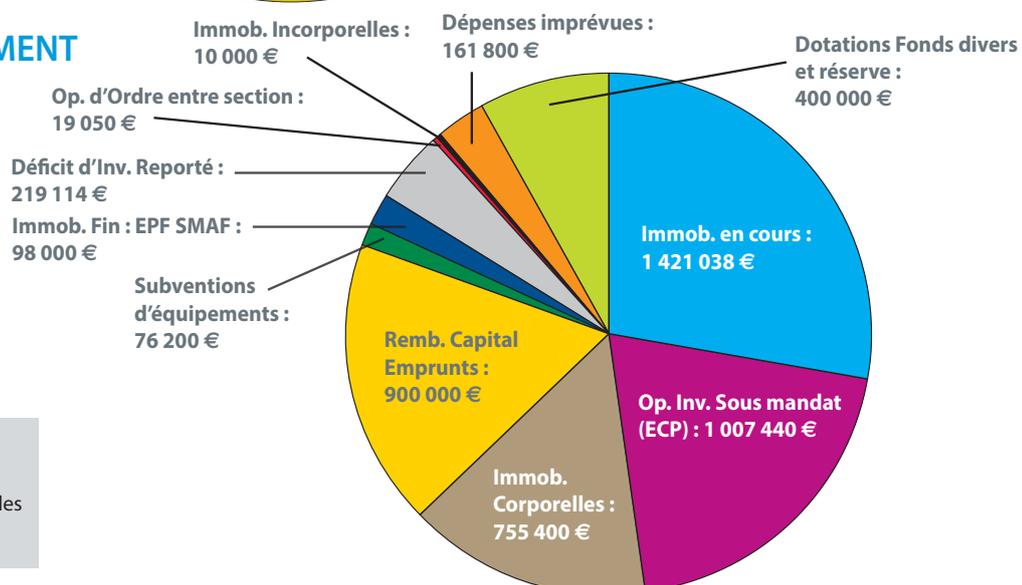
RECETTES D'INVESTISSEMENT

Des recettes favorisant la recherche de co-financements et de subventions



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Des dépenses au service des habitants et pour le bien-vivre à Royat



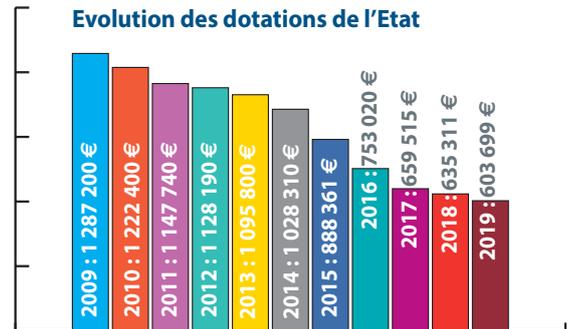
Section «investissement» :

- ▶ Opérations non répétitives,
- ▶ Opérations non renouvelables à l'identique chaque année.

DES FINANCES COMMUNALES IMPACTÉES PAR LA BAISSÉ DRASTIQUE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

De 2009 à 2019, l'Etat a réduit de plus de 50 % ses dotations versées à la Commune de Royat, ce qui a impacté notre gestion des finances communales.

Nous avons géré Royat de façon à ne pas répercuter sur les habitants cette baisse drastique d'une ressource essentielle à notre commune.



UN ENDETTEMENT PAR HABITANT EN DIMINUTION

Réduction de l'endettement par habitant de près de 40% de 2010 à 2018.



UNE FISCALITÉ RAISONNABLE ET STABLE

➔ Taxe d'habitation

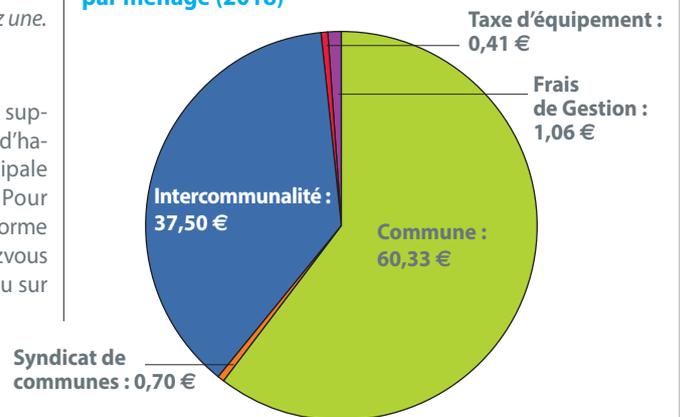
Taxe due si vous êtes propriétaire, locataire ou occupant à titre gratuit de votre habitation principale. Vous devrez également la payer pour votre résidence secondaire, si vous en avez une.

▶ Stabilité du taux de taxe d'habitation

2014	15,85%
2015	15,85%
2016	16,68%
2017	17,15%
2018	17,15%
2019	17,15%

80% des foyers bénéficient de la suppression progressive de leur taxe d'habitation sur leur résidence principale (100% en bénéficieront 2023). Pour savoir si vous êtes éligibles à la réforme de la taxe d'habitation, renseignezvous auprès de votre centre d'impôt ou sur le site www.impots.gouv.fr

▶ Répartition de 100€ sur la taxe d'habitation par ménage (2018)



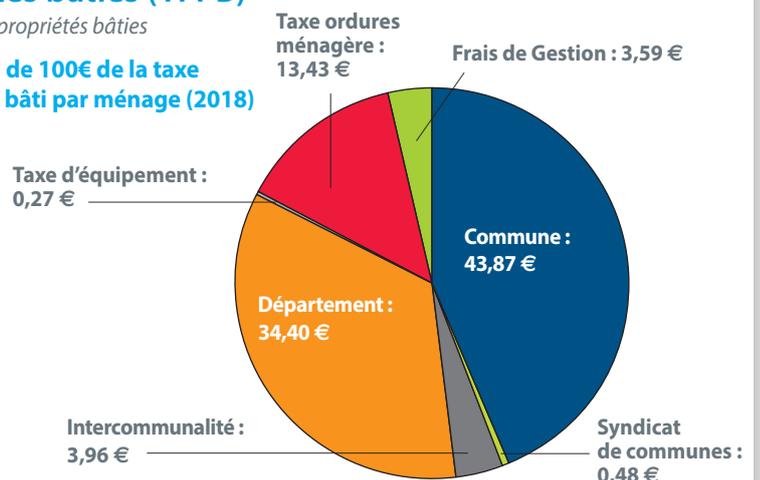
➔ Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)

Taxe due par les propriétaires ou usufruitiers de propriétés bâties

▶ Stabilité du taux de TFPB

2014	24,09
2015	24,09
2016	25,35
2017	26,10
2018	26,10
2019	26,10

▶ Répartition de 100€ de la taxe sur le foncier bâti par ménage (2018)



UNE STATION POUR ANALYSER L'AIR :

DE BONS RÉSULTATS POUR ROYAT

Si la qualité de l'air de Royat reste très supérieure à la moyenne, une vigilance de tous les instants s'impose face aux risques de pollution atmosphérique engendrés par les activités humaines.

C'est pourquoi, la Ville s'est inscrite dans le réseau de surveillance et de suivi de l'agglomération clermontoise, mis en place par l'observatoire régionale/ATMO. Installé depuis janvier dernier dans le stade JOHANNY-BERNARD, la station de surveillance analyse l'air ambiant pour y détecter l'éventuelle présence de polluants. Elle permet plus particulièrement le suivi des concentrations de deux familles de polluants : les oxydes d'azote et l'ozone.

« L'ensemble des mesures par notre réseau de surveillance est accessible au public » indique Marie-Blanche PERSONNAZ, directrice d'ATMO Auvergne Rhône-Alpes. Lors d'une présentation auprès de Marcel ALEDO, maire et d'une délégation d'élus, la directrice régionale a expliqué le fonctionnement de cette station qui analyse l'air 24h/24 et 7j/7.

Pratique : atmo-auvergnhonealpes.fr ou via l'application " Air to Go ".



NOUVEAUX POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

À la demande de la Ville de Royat, les services de la métropole ont installé un nouveau point d'apport volontaire (PAV) de déchets sur le square du 8 mai. Ce dispositif se compose de trois containers semi-enterrés. Chaque réceptacle

permet de recueillir ordures ménagères, verre, papiers ou emballages carton. Au total, les 6 PAV installés ont permis de supprimer plus de 100 bacs poubelles (moins de tournées, moins de taxe carbone).

« Ces PAV constituent des dispositifs de plus en plus appréciés en zone urbaine », commente Marcel Aledo, Maire et vice-président de la métropole, en charge des déchets. « En effet, ils permettent de limiter les rotations des véhicules de ramassage des déchets et donc l'impact carbone du traitement des ordures ménagères. De plus, ils permettent de supprimer les bacs à roulettes qui encombrent régulièrement les trottoirs et qui sont particulièrement disgracieux. »

Ce PAV constitue le 6e réalisé sur la commune de Royat depuis 2014 (les autres se situent place Allard, rue de la Tailleurie, village de Charade, place Claussat et boulevard Romeuf). Au total, les services de la métropole auront investi 228.200 € pour installer ces dispositifs dans la commune.



LA FIBRE ARRIVE À ROYAT !

Les premiers Royadères ont découvert le plaisir de surfer sur Internet à haut débit.

L'entreprise mandatée par le Conseil départemental procède actuellement au déploiement du réseau fibre dans la commune. « A partir d'un point central appelé Noeud de Raccordement Optique, nous passons les faisceaux de fibre optique en souterrain jusqu'à des armoires intermédiaires situées dans chaque quartier ou secteur de la commune », explique Anthony NGUYEN, directeur des relations avec les collectivités locales auprès d'Orange. Cette première étape

devrait être terminée d'ici la fin de l'été et permettra d'avoir l'ensemble des quartiers de Royat reliés à la fibre.

La seconde étape consistera à relier ces armoires aux maisons et aux appartements afin que chacun puisse accéder à l'Internet haut débit et de choisir librement son opérateur début 2020.

D'ici-là, chacun peut connaître l'avancement du déploiement de la fibre dans la commune et savoir à quelle échéance son logement sera raccordé, en consultant le site internet suivant : www.reseaux.orange.fr

POUR MIEUX RESPIRER, NE BRÛLEZ PAS VOS DÉCHETS VERTS

Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, la combustion contribue à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires graves, avec une sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines mais aussi dans les vallées de montagne et en période de pics de pollution.

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

- ▶ Le compostage individuel,
- ▶ Le paillage et le broyage,
- ▶ La déchetterie.

En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut-être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal), merci de respecter ces préconisations, afin de lutter efficacement contre la pollution atmosphérique !



ALERTE AUX CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Chaque année, au Printemps, des colonies de chenilles processionnaires font leur apparition dans les parcs et jardins.

La chenille processionnaire présente des risques avérés en matière de santé, en raison notamment de son caractère urticant et allergène. C'est pourquoi, le service espaces verts de la Ville recommande aux propriétaires et locataires des parcelles touchées par cette présence nuisible à engager des traitements curatifs : échenillage (couper les nids et les brûler), éco-pièges sur les troncs, traitement biologique...

Les pins et les cèdres sont les arbres essentiellement touchés : la mairie invite donc les propriétaires de parcs et de jardins à redoubler de vigilance pour éliminer ces nuisibles.

➔ **Informations complémentaires au Service espaces Verts de Royat : 04 73 35 73 17**



ARBORETUM

L'Office National des Forêts a réalisé en début d'année des travaux d'éclaircie d'une parcelle forestière de la forêt domaniale de Royat, afin de favoriser le renouvellement de la forêt, de maintenir sa fonction de protection contre les chutes de blocs, le ravinement, et de prévenir les chutes d'arbres instables sur la route d'accès à l'arboretum de Royat.

L'arboretum est resté ouvert au public, seul la route d'accès et le parking ont été déplacés, afin de concilier travaux et sécurité des visiteurs.

L'arboretum de Royat, qui occupe une superficie de 41 hectares, abrite de nombreuses espèces d'arbres centenaires du monde entier : un endroit idéal pour des balades ressourçantes.

➔ **Pour y aller : Royat direction Orcines par l'avenue du Puy-de-Dôme.**



L'ACCUEIL DES CURISTES À ROYAT

Près de 10 000 curistes par an viennent à l'Établissement Thermal de Royat pour soigner leurs maladies cardio-artérielles et les problèmes de rhumatologie.

Dans ce cadre, tout est mis en œuvre pour les accueillir au mieux pendant leur cure, tant aux Thermes que durant leur séjour à Royat.

Les « rencontres conviviales » font partie des événements proposés aux curistes au Casino de Royat : lors de ces rencontres, la Ville de Royat, l'Office de Tourisme, les Thermes, Royatonic et le Casino présentent toutes les animations possibles durant leur séjour.

Ces échanges conviviaux entre curistes, élus et les personnels des établissements cités précédemment se déroulent autour d'un buffet préparé par les commerçants de Royat. Une animation musicale est également proposée avec la Jazz Box, groupe de Jazz manouche.





Sylvie & Jean-Michel LASTIQUE Artisan Boulanger - Pâtissier

- Pains, pâtisseries, viennoiseries et glaces "maison"
- Pains de campagne au levain naturel
- Baguettes au Bleu d'Auvergne, au Saint-Nectaire et aux lardons
- Le "Tordu" chaud et croustillant à partir de 16h
- Spécialité : millard aux fruits de saison

Ouvert du mardi au samedi de
7h à 13h et de 15h30 à 19h30,
le dimanche de 7h à 12h30

24, rue Nationale 63130 ROYAT - Tél. : 04 73 16 01 45

74, route du Puy-de-Dôme - La Font de l'arbre

■ A l'emplacement de la Marquise de Sévigné ■



Pâtissier d'Expérience

- Restaurant midi, pause déjeuner (40 places)
- Pâtisserie, viennoiserie, chocolaterie
- Salon de thé : 30 références de thé, 11 références de café
- Cours de pâtisserie
- Traiteur pour vos événements
- Privatisation le soir sur demande

6 Bd Vaquez - ROYAT ■ 04 73 35 80 30

MERCI

aux annonceurs qui participent
à l'information municipale dans



Panier de Royat



Près de chez vous

Max et Ghislaine vous accueillent et vous proposent
Produits Frais, Fruits et Légumes, Epicerie, Surgelés,
Liquides, Cave à vins et produits du terroir,
Fromage à la coupe, Charcuterie traditionnelle



Votre magasin est ouvert
du Lundi au Samedi de 7h30 à 20h00 NON STOP !
Le Dimanche matin et jours fériés
de 8h00 à 13h00 et de 15h à 19h00

Place Allard - 2, avenue Abbé Vétrine 63130 Royat
Face à Royatonic
Tél. : 04 73 70 24 85

Nouveau
concept

SPAR ROYAT

Commerçant indépendant

Notre métier, nos passions

- Fruits et légumes, pain
- Vins et apéritifs
- Sandwichs et boissons fraîches
- Produits régionaux
- Titres restaurant
- Boutelles de gaz
- Pressing

Bienvenue chez nous !

7h - 12h30 et 15h - 19h30 du lundi au samedi
8h - 12h30 Dimanche et jours fériés

2 rue Pierre Paulet - Place Joseph-Claussat (Parking) 63130 Royat
Tel : 04 73 29 96 67

Éditions - Régie Publicitaire

italique

Édition

Régie publicitaire

Communication graphique

Pour tout renseignement concernant
une insertion publicitaire dans



04 73 14 00 01

italique-clt@orange.fr - Fax : 04 73 14 11 22

17, rue du Pré-la-Reine - 63100 Clermont-Fd

LES THERMES DE ROYAT

ONT UN NOUVEAU VISAGE !

Découvrez notre nouvelle image valorisant les spécificités qui font les atouts des Thermes de Royat :

Notre duo unique de soins, l'eau thermale & le gaz thermal, associés à notre magnifique emplacement au pied des volcans.

Avec le retour des curistes, le 11 mars dernier, retrouvez la nouvelle programmation des activités santé ouvertes à tous (sophrologie, gym Pilates, gestion du stress, Bilan de forme...)

L'ensemble de la programmation est disponible sur notre site : thermes-de-royat.fr

Réservation et inscriptions au 04 73 29 62 97 ou à l'accueil des Thermes

Depuis le mois de janvier, un nouveau service est mis en place afin de faciliter les procédures de réservation. En effet nos hôtesses sont à votre écoute pour vous conseiller sur l'organisation de votre séjour, et le choix des dates avec la possibilité de régler les arrhes de garantie directement par téléphone.

Simple, rapide et efficace un seul numéro de téléphone à votre service 04 73 29 51 51

La saison 2019 verra sa gamme de cures spécifiques étendue en effet :

« Nous avons souhaité créer des cures spécifiques autour de la Maladie de Raynaud et de la lombalgie car ce sont des pathologies pour lesquelles les Thermes de Royat ont déjà



Les ressources profondément naturelles

fait la preuve de leur efficacité, qu'il s'agisse de la mise en place d'un soin spécifique, comme c'est le cas pour Raynaud, ou encore dans le cadre d'études thermales coordonnées par l'Association Française pour la Recherche Thermale » Dominique Ferrandon, Directeur.

Programme et calendrier des cures spécifiques à retrouver sur thermes-de-royat.com

➔ Contact et informations : 04 73 29 51 51
www.thermes-de-royat.com



ROYATONIC

BAINS ET SPA

► Soirées Fitness & Wellness du vendredi

Tous les vendredis* de 19h à 21h, profitez d'ateliers ouverts à tous et d'animations à la fois insolites et bonnes pour la santé. Chaque semaine, un programme différent est proposé avec des activités en libre accès telles

que : rituel du sauna, démonstration du massage aquatique, pilates, circuits guidés dans les bains, aquagym, aquabike en accès libre, etc.

Profitez pendant la soirée de l'espace Bains (bains intérieurs, extérieurs, hammams et salle de repos). Tarif habituel, période bleue, réservation de certaines activités une fois dans les bains auprès de nos maîtres-nageurs, dans la limite des places disponibles.

*Les soirées ont lieu tous les vendredis sauf pendant les vacances scolaires (Toussaint et Noël). Les soirées sont maintenues en Juillet et en Août. Pas de soirée le 31 mai (Pont de l'ascension) mais le centre est ouvert de 10h à 21h30.

► Jours fériés et vacances scolaires

Royatonic est ouvert les jours fériés de 10h00 à 18h30 (les mercredis, ouverture à 10h45). Les bains sont évacués 30 minutes avant la fermeture du centre. Profitez des tarifs période bleue en semaine, les bains sont moins fréquentés, les tarifs allégés. Pendant les vacances scolaires, Royatonic connaît une plus forte affluence. Notez bien que l'entrée aux bains se fait sans réservation et donc dans la limite des places disponibles.

Les horaires changent durant les fêtes de fin d'année. Le 24 et 31 décembre, le centre ferme à 16h30. Le 25 et 1^{er} janvier, le centre est fermé. Réouverture le 26 décembre et le 2 janvier aux horaires habituels.

► Anniversaires Enfants [Nouvelle formule]

Viens fêter ton anniversaire de manière originale... tout en découvrant Royatonic, les mercredis de 14h à 17h, sur réservation uniquement. Fais connaissance avec Bubulle, la fameuse mascotte du centre, de manière interactive.



A mi-chemin entre un Escape Game et un parcours d'adresse digne d'une épreuve de Fort Boyard, part à l'aventure dans les eaux chaudes de Royatonic pour délivrer Bubulle retenue prisonnière par les terribles aquarobots...

Le chrono est lancé ! Toi et tes copains, vous devrez faire appel à votre savoir et à votre bon sens pour résoudre les énigmes proposées.

Avoir un esprit d'équipe et un sens de l'observation développé sera un plus pour réussir la mission qui vous est confiée !

Après cette aventure, déguste ton gâteau d'anniversaire avec tes amis et qui sait... peut-être avec Bubulle !

Organisation : dès 7 ans (savoir nager), 8 enfants au minimum, 12 au maximum. Présence d'un parent accompagnant (gratuit). Encadrement des activités par un MNS diplômé. Anniversaire 20 €/ enfant - avec gâteau inclus : 25 €/enfant.

► Cadeaux Bien-être

Un cadeau bien-être pour faire plaisir ! Entrées bains, activités aquafitness, massages, soins corps & visage, produits boutiques : découvrez un large choix des prestations à offrir en fonction des envies et besoins de maman et papa.

Retrouvez la plupart de nos offres sur www.royatonic.com ou directement à l'accueil. Sur place, des coffrets cadeaux vous attendent !

Chaque semaine, retrouvez le programme sur www.royatonic.com/actualites
Retrouvez tous nos horaires sur www.royatonic.com

Mini-arrêt technique et arrêt technique en septembre

Mini-arrêt technique les mardis 2 juillet et 12 novembre : ouverture du centre à 11h00. Pas d'activité aquafitness avant l'ouverture.

Arrêt technique du 9 au 18 septembre inclus 2019. Le centre est fermé pendant cette période. Réouverture du centre, le jeudi 19 septembre à 10h00 et dès 8h45 pour les activités.

RENDEZ-VOUS AU MARCHÉ TOUS LES VENDREDIS MATIN



Le marché du parc thermal est ouvert durant toute la saison des cures, de mars à novembre.

Situés dans le Parc, vers l'Établissement thermal, des commerçants de produits locaux et artisans vous proposent des articles en circuits courts.

Organisés par la Ville de Royat, ces marchés proposent aligot, légumes, fromages, miel, pain, viandes, poissons, conserves, biscuit artisanaux, pain, pâtisserie, bijoux, vannerie, huiles essentielles... des produits que vous pourrez vous procurer dans un cadre agréable au marché les vendredis matin.



Le Marché de Royat

Vente directe - Produits du terroir
Artisanat local

Tous les vendredis matins
de mars à octobre

Parc thermal de Royat

La Ville de Royat accueille les producteurs et artisans locaux et encourage les circuits courts.

Ville de ROYAT www.royat.fr

DES FÈVES DESSINÉES PAR LES ÉLÈVES

La Boulangerie Lastique, située rue Nationale, a travaillé en partenariat avec les écoles de Royat en janvier : après avoir demandé des dessins aux élèves, ces dessins ont servi de modèle aux fèves confectionnées en janvier par la boulangerie pour ses galettes des rois. **Un beau partenariat !**



LES NOUVEAUX COMMERCANTS

➔ M comme Madame

Depuis quelques semaines, l'institut de beauté « M comme Madame » a ouvert ses portes. Epilations, soins du visage et du corps, massages sont proposés pour les femmes.

► **M comme Madame – 2bis, Place Allard / 06 40 42 29 94.**



➔ Changement de propriétaire au Royat Burger

Le propriétaire de Royat Burger a récemment changé pour ce restaurant de burgers à manger sur place ou à emporter 100% terroir.

► **Ouvert tous les jours du lundi au dimanche de 11h à 14h et de 18h à 22h30. 2, Place Allard / 04 73 70 28 18.**



➔ Yaplukamanger

Restauration rapide ou plats à emporter.

► **6, boulevard Vaquez.**



➔ Un Opticien ouvrira ses portes dans les prochaines semaines Place Allard.



➔ Envie de refaire votre intérieur ?

Un nouvel artisan s'est installé sur notre commune : Antoine FÉLICITÉ. Il vous propose de réaliser vos travaux de peintures et de revêtement muraux (papier peint, toile de verre) et peut également poser vos parquets ou sols souples.

► **Tél: 06.59.09.30.87**

Mail: antoine.felicite3377@gmail.com



Photo non contractuelle.

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DE ROYAT

L'association des commerçants de Royat, présidée par Anne CARDOSO, propriétaire de l'Hôtel restaurant le Châtel, rassemble près d'une quarantaine de commerces et organise de nombreuses animations tout au long de l'année : dernières en date, la chasse aux œufs durant le week-end de Pâques...

Les mamans ont également été à l'honneur dans les commerces royadères à l'occasion de la Fête des Mères.

Les commerçants participeront aussi au Festival de Pyromélie le 29 juin où ils proposeront de la restauration rapide sur place.

L'association a également organisé le 1^{er} Marché de Noël en décembre 2018 : accueillant une trentaine d'exposants, une buvette, un manège et une mini-ferme, cet événement a rencontré un franc succès. Il sera renouvelé en 2019.

Enfin, l'association a lancé le Guide Shopping à Royat qui répertorie les commerçants membres de l'association.

La Mairie de Royat accompagne l'Association des commerçants dans toutes ces actions menées en faveur de la promotion des commerces de proximité sur votre commune

Contact : acr.royat@gmail.com



RÉSIDENCE
ANATOLE FRANCE

Un lieu de vie pour le bien-être de nos aînés

Une maison de retraite
médicalisée accueillant des
personnes âgées
valides, semi-valides, dépendantes
et atteintes de la maladie
d'Alzheimer ou troubles apparentés.



10 Avenue Anatole France - 63130 ROYAT
Tél : 04.73.29.54.00
E-mail : royat@orpea.net



la vie continue avec nous



**Pharmacie
Clavel-Fradin**

2 rue Nationale
Tél. : 04 73 35 83 41
Fax : 04 73 29 91 65

ROYAT OPTIQUE

by Optique Michel



2B place Allard (face terminus ligne B)
63130 ROYAT

04 73 37 31 22

Site : optiquemichel-chamalieres.monopticien.com

MERCI+



Vos services à domicile, le sourire en +

0 800 102 422 • Appel Gratuit
depuis un poste fixe

Accueil tél. : lundi-vendredi de 8h30 à 19h30

Retrouvez-nous sur www.merciplus.fr

Votre agence agréée change d'adresse courant décembre et sera située :

8 boulevard Vaquez - 63130 ROYAT

04 73 30 93 76

merciplus63@yahoo.fr



ÉCOLE DE MUSIQUE THÉÂTRE ET DANSE

L'École de Musique, Théâtre et danse propose une vingtaine de disciplines à plus de 300 élèves.

Tout au long de l'année, l'École propose des animations, auditions, concerts, spectacles gratuits, qui permettent aux enseignants et à leurs élèves de montrer le fruit de leur travail.

Points d'orgue de l'année, les spectacles gratuits qui ont lieu en mai et juin, où tous les publics peuvent voir des représentations de qualité dans tous les domaines : musique, art dramatique, pôle spectacles, danse...

 **Rendez-vous sur notre site www.royat.fr pour connaître toutes les actualités de l'École.**



LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DONNENT LE « LA »

Encore un beau succès pour l'École de Musique Théâtre et Danse de Royat ! Le 31 mars dernier, plusieurs élèves participaient au concours départemental des Transmusicales à Clermont-Ferrand.

A travers leurs diverses interprétations, ils ont su conquérir le jury et décrocher les récompenses suivantes :

Catégorie adulte Musique de Chambre (professeur Alexandre Vinot) : Renaud Testud/Eric Miaille/Nathan Reich/Hugo Blanchet, quatuor de saxophone « Inferno », 1er prix avec félicitations du jury
Chant actuel (professeur Guylène Rodrigues) : Romane Garcia 1er cycle 4^{ème} année mention bien, Margot Pilet 1^{er} cycle 4^{ème} année mention très bien avec félicitations du jury et coup de cœur du jury, Jessica Meyer catégorie adulte mention très bien.

Marcel Aledo et Paulette Avril ont tenu à chaleureusement féliciter les lauréats de ce concours. L'excellence musicale et



artistique des différentes formations qui composent l'EMTD trouvera à n'en pas douter un écrin à sa mesure, dans la nouvelle école de musique.

Ville de
ROYAT



FESTIVAL PYROMÉLODIE

SAMEDI 29 JUIN 2019

Place Allard - Royat

PROGRAMME

19H45 : CONCERT TIA Blues

Prix Révélation lors du fameux
Cognac Blues Passion 2012,
Tia roule sa bosse musicale avec
talent et virtuosité sur de grandes
scènes et dans des salles intimes.



21H15 : CONCERT THE CHURCHFITTERS Pop-folk celtique

Des compositions originales
flamboyantes, des mélodies
traditionnelles vitaminées au rock.



MY PYROMELODIE : PARTAGEZ VOTRE EXPERIENCE PYROMÉLODIQUE



Votez pour
votre feu d'artifice
préférez sur la
page **Facebook**
de Royat.



Postez vos
plus belles
photos sur
Instagram



Partagez vos
sensations
sur le compte
Twitter de
la ville



Mettez en
ligne vos
vidéos sur
YouTube

Un hashtag : **#Pyromelodie2019**

Un **CONCOURS PHOTOS** est organisé avec de nombreux prix
à la clé (entrées à Royatonic, bons d'achat...). Les participants peuvent envoyer
leurs photos par mail à concoursphoto@royat.fr ou par message privé sur la page
Facebook de la Ville de Royat. Le règlement du concours est consultable
sur www.royat.fr et www.pyromelodie.fr

SÉCURITÉ, CIRCULATION ET STATIONNEMENT

- Merci de vous conformer aux consignes de sécurité
- Circulation interdite en soirée autour de la place Allard
- Parkings possibles : St Victor - Grotte des laveuses - Breuil

Conseil matin : profitez des bus supplémentaires mis en place par la T2C.

Plus d'infos : www.pyromelodie.fr



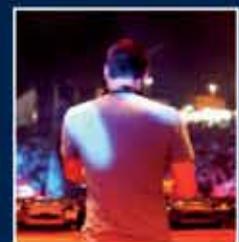
22H30

SPECTACLE PYROMÉLODIQUE

Pendant une heure, 3 pays s'affronteront sous
les yeux émerveillés du public dans le cadre de
superbes joutes chromatiques et musicales ;
Canada, Afrique du Sud, Russie.

23H15 : CONCERT DEEJAY DOUBLELOW

Sensible à la pulsation
universelle du monde,
ses mixes dansants et
éclectiques font appel
aux influences : techno,
hip-hop, jazz, sons du
ghetto jamaïcain...



RESTAURATION SUR PLACE :

bars, restaurants, stands de restauration rapide
avec les commerçants de Royat.

LE CLUB PHOTO EXPOSE EN JUIN À ROYAT

Les membres de la section photo du club informatique de Royat vous présentent leur exposition : « D'ICI ET D'AILLEURS », en Mairie de Royat du 22 au 30 juin 2019.

En octobre 2018 est née l'idée parmi les membres du club de réaliser une exposition collective à la fin de notre année de travail.

Nous avons tous des images intéressantes que nous souhaitons montrer et, la force de notre groupe a été de transformer l'appréhension d'une exposition individuelle en une aventure collective.

Le cœur, l'esprit, le regard, la sensibilité font partie du « matériel » du photographe tout autant que sa technique et son équipement. Nous avons appris qu'une photo ne se prend pas par hasard, elle se construit. Photographier, c'est avoir un regard sur le monde et les gens. Nous partageons

« D'ici et d'ailleurs »



l'idée que la photographie doit raconter une histoire et transmettre de l'émotion.

Notre exposition s'intitule « D'ici et d'ailleurs » parce que si la chance du photographe est de voyager, marcher, flâner dans des ailleurs lointains, il lui est tout aussi possible de se passionner pour des choses, des animaux et des personnages qui peuplent des lieux ordinaires et proches. A condition de savoir les regarder avec curiosité et ouverture. Nos thèmes et nos images traduisent pour chacun d'entre nous notre vision du monde, du quotidien, des choses éphémères. Nous espérons que cette exposition, rendue possible grâce à la municipalité de Royat, attisera votre regard car « la générosité des photographes est d'offrir un peu de lumière

aux autres. » Remy Donnadiou.

➔ **Contact : Président, J.M. MOSSANG**
jmossang@laposte.net

COOL'HEUR ROYAT

Les artistes de Cool'Heur Royat se sont passionnés pour le thème choisi cette année « Les volcans » et, par leurs couleurs, ont embrasé les murs de la Salle d'exposition de la Mairie, aussi bien avec les pastels, que les huiles, les aquarelles ou les photos...

L'invité d'honneur, Alain Montpied, forgeron, a exposé des roues dont une magnifique à 100 rayons, ainsi que du matériel, des photos et des documents concernant son artisanat. Les sculptures de Nicole Gendraud ont complété cette exposition. On a pu aussi apprécier la participation de la « Bibliothèque pour tous » de Royat et l'intervention de Mme Bonhomme et de Melle A Thion.

➔ **Contact : gouttin.pierrette@orange.fr**



DES CONCERTS POUR UNE BELLE SAISON CULTURELLE

La Ville de Royat organise tout au long de l'année un certain nombre de manifestations dont des concerts de tous styles musicaux.

Ainsi, cette année, ces moments musicaux sont proposés par l'École de Musique, Théâtre et Danse municipale,

d'autres par la Municipalité à l'église St Léger, au kiosque du Parc thermal et dans d'autres lieux de la commune.

➔ **Toutes les infos sur le Royatscope, guide des sorties de Royat, sur www.royat.fr et sur Facebook Ville de Royat**



VOLCADIVA

22^{ème} festival international des artistes lyriques
en récital / 1^{er} au 8 juillet 2019 /
Théâtre Royat-Chamalières à 21h

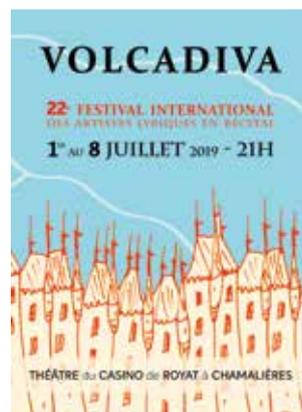
- ▶ **1^{er} juillet** : Clémentine DECOUTURE (Soprano française) Jeyran GHIAEE (Pianiste Iranienne)
- ▶ **2 juillet** : Benoit CAPT (Baryton Suisse) Xavier DAMI (Pianiste Suisse)
- ▶ **3 juillet** : Charlotte BONNET (Soprano française) Pauline BILLI (Pianiste française)
- ▶ **4 juillet** : Ahlima MHAMDI (Mezzo soprano Franco-Marocaine) Marieke HOFMANN (Pianiste allemande)
- ▶ **5 juillet** : Léo FERNIQUE (Contre-ténor Français) Vincent FORESTIER (pianiste français)
- ▶ **6 juillet** : Clara GUILLON (Soprano Française) Olivier DAURIAT (Pianiste français)
- ▶ **7 juillet** : Fernando ESCALONA (Contre-ténor Vénézuélien) John SKIPPEN (pianiste Australien)
- ▶ **8 juillet** : Sabine REVAULT D'ALLONNES (Soprano française) Stéphanie HUMEAU (Pianiste française)

Le Festival international des artistes lyriques en récital a accueilli, depuis sa création, des milliers de spectateurs qui ont pu découvrir ces grandes voix d'opéra venues du monde entier : Europe, Russie, Etats-Unis, Chine, Corée, Japon, Colombie, Antilles... au service de nombreux compositeurs. Des chants traditionnels de leur pays d'origine

à la chanson française, de l'opéra à l'opérette, du gospel au tango, de la mélodie au lied, de la comédie musicale au jazz...

➔ **Renseignements : Clermont Auvergne Tourisme.**
Tél. 04 73 29 74 70

volcdiva@wanadoo.fr - 28, av de la vallée - 63130 Royat / volcdiva.com Réservations : fnac.com francebillet.com / Durée : 1H sans entracte / Tarif : 10 € / Programme 5 €. Billetterie ouverte les soirs des récitals à 20h40/ fermeture des portes à 21h/ les retardataires ne sont pas acceptés.



EXPOSITION DU 1^{er} AU 8 JUILLET
 Hall du casino de Royat à Chamalières.
 En coproduction avec ID'OKOM.

DES EXPOSITIONS GRATUITES POUR TOUS LES GOÛTS



Dans les salles de la Mairie de Royat ou au Pavillon St Mart, la Municipalité de Royat accueille des expositions diverses et variées : peintures, sculptures, photos, céramiques...

➔ Toutes les infos sur le Royatscope, guide des sorties de Royat, sur www.royat.fr et sur Facebook Ville de Royat



MARYSE DADET, PEINTRE ET SCULPTEUR ROYADÈRE

Plébiscitée pour ses tableaux et ses sculptures, Maryse DADET se plaît à défier les limites de son imagination. Dans un ballet de couleurs et de styles, elle nous offre les nuances de variations autour de ses réalisations nous entraînant au cœur d'une valse de tonalités et techniques. La précision de ses aquarelles tendres et légères se mêle à la liberté de ses créations vives, parsemées d'abstraction afin de nous animer d'une émotion nouvelle. Un voyage inédit, déroutant de créativité.

Comme chaque année, Maryse DADET était heureuse de vous accueillir à son EXPOSITION de PEINTURE et SCULPTURE en mai dernier.



Elle expose également :

- ▶ Restaurant « L'OURS DES ROCHES » à Saint-Ours-les-Roches
- ▶ Restaurant « LA TERRASSE » à Cournon

 **Maryse DADET**
- Artiste Peintre
Sculpteur -
06 67 37 96 70 /
maryse.dadet@orange.fr
Site Drouot Cotation :
Maryse DADET



ROYAT OUVRAGES PASSION

Jeudi 24 janvier, les adhérentes de l'association Royat Ouvrages Passion se sont réunies en assemblée générale où Rosine Pintrand la Présidente leur a présenté le rapport moral et d'activités de l'année écoulée.

▶ **exposition** : le début de l'année a été exclusivement consacré à la préparation de l'exposition qui s'est déroulée du 25 avril au 5 mai en Mairie de Royat.

▶ **stages** : plusieurs quilteuses ont participé à des ateliers organisés par la délégation France Patchwork du Puy de Dôme pour apprendre ou parfaire une technique et utiliser les nouveaux matériaux d'embellissement.

▶ **animation** : poursuite des interventions à l'EPHAD Le Castel Bristol et confection de petites décorations textiles pour la vente de Décembre.

De plus, répondant aux demandes du Centre J Perrin et de la Ligue contre le cancer, plusieurs adhérentes ont cousu des sacs et coussins cœurs destinés à améliorer le confort des malades.

Enfin, présentation de notre activité au Forum des Associations de la ville de Royat en septembre. Le rapport financier présenté par la trésorière Michele Delossedat a été adopté à l'unanimité. Les projets d'activités 2019 : un challenge sur

le thème des quatre saisons pour les 23 adhérentes (un bloc par saison de 25 cmx25 cm - toutes techniques utilisables) à rendre début décembre pour un tirage au sort en vue du montage des patchworks. De beaux ouvrages en perspective.

La réunion terminée, l'ensemble des quilteuses se sont retrouvées au restaurant Le Marquis de Royat pour partager un savoureux repas.

 **Contact : 06 44 30 08 07 ou bien au 1, avenue Pasteur à Royat les jeudi et vendredi entre 14h et 17h.**



JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART À ROYAT

La Ville était heureuse de mettre en avant ses artisans d'art à l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Art, qui ont eu lieu début avril.



Pendant 3 jours, tous les publics ont découvert les artisans qui ont ouvert leurs portes gratuitement pour partager leur passion.

A Royat, nous avons en effet plusieurs créateurs : un restaurateur de livres anciens et enluminures, un vitrailiste, des dentelières, une créatrice sur mesure de vêtements et accessoires, une créatrice de bijoux, une fleuriste, des créateurs de luminaires et plasticiens...



BIBLIOTHÈQUE DU PARC THERMAL OUVERTE A TOUS, TOUTE L'ANNÉE

Les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent pendant la saison thermale de mars à mi-novembre pour partager leur intérêt pour la lecture à travers les romans, les romans régionaux, les biographies, les policiers, etc... qu'elles vous proposent.

Pour ce faire, la bibliothèque vous ouvre ses portes tous les matins de 9h30 à 12h (sauf dimanches et jours fériés) et le mercredi après-midi de 15h à 17h. Nous vous accueillons

les lundis et mercredis de 15h à 16h30 et les samedis de 9h30 à 11h.

- ▶ Tarifs résidents : 20€ / an, emprunts illimités.
- ▶ Tarifs curistes : à la location.

➔ **Renseignements : Bibliothèque du parc thermal
1, Place Allard (près Porte Auraline) – Royat
Contact : 04 73 35 91 41**

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

Au cœur du bourg de ROYAT, Bibliothèque Pour Tous accueille chaque jour ses lecteurs : Habitants, Curistes, Touristes, Vacanciers. Elle met à leur disposition un grand choix d'ouvrages, dont des parutions récentes, pour les adultes ainsi que pour les enfants. Sont proposés romans, biographies, documentaires, bandes dessinées, ainsi que des livres en gros caractères. Les vitrines, renouvelées régulièrement, exposent la variété des livres à emprunter.

Une fois par mois, sauf en juillet/août, une Conteuse anime l'Heure du Conte et distrait avec succès les plus jeunes. Cette séance, gratuite, est ouverte à tous les enfants jusqu'à 8 ans et se termine par un goûter offert. Pour les plus petits, un dépôt de livres d'images est effectué mensuellement à la Crèche « Les Petits Lutins ».

En 2019, il sera organisé en Juin une vente de livres et, en Septembre, une journée « Portes ouvertes à la Bibliothèque » (les dates en seront précisées par tous moyens d'information).

La Bibliothèque est ouverte :

- ▶ du lundi au vendredi : de 16h30 à 18h30 (horaire d'été, d'Avril à fin Octobre), de 16h à 18h (horaire d'hiver, de Novembre à fin Mars), le samedi matin : de 10h à 12h.

Un portage à domicile est proposé aux personnes ne pouvant se déplacer.

➔ **Bibliothèque Pour Tous : 1, rue du Souvenir,
centre Bourg de Royat / Tél : 04 73 29 93 03**



ROYAT VILLE TOUJOURS ANIMÉE

En mars dernier, la Ville a accueilli France Inter pour l'enregistrement du fameux Jeu des 1000€. Ce Jeu des 1000 € a tenu une nouvelle fois toutes ses promesses avec un public nombreux venu assister et participer à l'enregistrement de cette émission mythique de France Inter, animée par le talentueux et chaleureux Nicolas Stoufflet, avec l'aide de son équipe.

Le Jeu des 1000 € enregistré à Royat a ensuite été diffusé sur France Inter les 8, 9 et 10 avril derniers : outre la partie ludique et instructive du jeu, cette émission met à l'honneur sa commune d'accueil...



CASINO DE ROYAT



Le Casino de Royat vous invite à découvrir l'univers magique et unique de ses lieux !

► **Côté jeux**, nous vous proposons, machines à sous et jeux traditionnels pour vous divertir !

► **Côté restaurant**, le CAZ Brasserie vous accueille tous les jours et fera le bonheur des petits et grands !

► **Ouvert 7/7 midi et soir**

Midi : Tous les jours de 12h à 14h

Soir : Du dimanche au jeudi de 19h à 23h et vendredi / samedi de 19h à minuit

► **Côté réceptif**, nous vous proposons d'organiser vos événements privés (mariages...) et professionnels (séminaires, banquets...) sur mesure pour satisfaire toutes vos envies !

► **Côté spectacle**, la salle Théâtre vous réserve plein de surprises ! En 2019, nous accueillerons : Laurie Peret, le jeudi 6 Juin / La voix de Johnny, le mercredi 12 Juin / DJAL, le jeudi 24 Octobre. Les places sont à 25€

► **Animations / Concerts**

En terrasse tous les vendredis et samedis soir de juillet et août

► **Brunch**

Tous les dimanches de 11h30 à 15h. Nous vous rappelons que les - de 12 ans payent leur âge.

Contact : www.casinoroyat.com / 04 73 29 52 52



AMICALE CANTALIENNE

À l'occasion de son banquet annuel de début mars, l'Amicale Cantalienne fêtait son 120^{ème} anniversaire. Avec une participation record, tous les ingrédients ont été réunis pour rendre cette journée mémorable. Repas de choix et excellente animation ont fait l'unanimité auprès des participants qui devraient garder un très bon souvenir de ce très bon moment de convivialité.

Les prochains rendez-vous de l'Amicale Cantalienne sont les suivants :

► **Samedi 15 juin 2019** : journée promenade dans les Gorges du Tarn et l'Aven Armand

► **Samedi 12 octobre 2019** : Repas dansant à la salle des fêtes de Romagnat

► **Samedi 16 novembre 2019** : Après-midi dansant à la salle polyvalente de Royat

► **Contact :**
04 73 35 65 66



UN CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DYNAMIQUE ET ACTIF



Elus en décembre dernier, les 9 enfants du Conseil Municipal des Enfants, dont Matthis SOLLELIS est le Maire, ont débuté leurs réunions de travail.

Ils ont réfléchi aux missions qu'ils veulent développer durant leur mandat, avec le soutien de Marie-Anne JARLIER, adjointe à l'enfance-jeunesse, Jacqueline BUONOCORE, Marie-Hélène BILLARD et Christine BIGOURET, Conseillères municipales, notamment dans les domaines de l'environnement, de la sécurité et de la circulation à Royat.

Ils ont ainsi décidé :

- ▶ d'ajouter des containers à bouteilles dans certains quartiers,
- ▶ d'installer un parking à vélos à côté de l'école élémentaire.

Les enfants vont également étudier l'opportunité de la mise en place d'un pédibus pour les enfants des écoles de Royat.

Fin mars, les enfants ont aussi organisé l'opération de nettoyage de la Tiretaine, en partenariat avec l'Association AAPPMA de Royat. Des carcasses d'engins, chaussures, pneus sont malheureusement encore jetés dans ce cours d'eau qu'il est donc régulièrement nécessaire de nettoyer.



AMICALE LAÏQUE DE ROYAT



L'année scolaire 2018-2019 touche à sa fin. Cette année encore, l'Amicale Laïque, en organisant divers événements pour les enfants des écoles publiques de Royat, aura financé des voyages, des abonnements à des magazines, des jeux de cour... Les événements organisés rencontrent toujours autant de succès et sont pour les enfants des rituels rythmant l'année scolaire.

Cette année, pour le carnaval, la musique a été une nouvelle fois à l'honneur avec une représentation de chants des enfants de l'école élémentaire dirigé par Mr Perol de l'école de musique théâtre et danse de Royat (EMTD) ainsi que par une représentation de la banda Lolita d'Aubière.

Tous les bénéfices dégagés lors des manifestations sont entièrement reversés au profit des écoles publiques de Royat.

Tous à vos stylos et agendas pour les prochaines fêtes :

Pour terminer l'année en beauté, la traditionnelle fête des écoles est le samedi 22 juin 2019.

- ▶ La Fête de la Citrouille : vendredi 18 octobre 2019
- ▶ La Bourse aux Jouets : dimanche 24 novembre 2019

Tous les bénéfices dégagés lors des manifestations sont entièrement reversés au profit des écoles publiques de Royat.

Vous souhaitez vous impliquer dans la vie locale ? Vous aimez organiser des événements pour les enfants ? Alors rejoignez-nous ! Notre association est ouverte à tous, que vous soyez parents d'élèves ou non !

- ➔ **Pour plus de renseignements : Présidente : Judith Noyelle / Trésorière : Myriam Eyragne / Secrétaire : Caroline Kohl**
- amicalelaiquederoyat@gmail.com**
- Suivez-nous sur facebook : @amicalelaiquederoyat**



LES ÉLÈVES DE CM1 DE ROYAT EN CLASSE DE NEIGE

Comme c'est la tradition en CM1 à l'école Jules Ferry de Royat, une classe découverte est organisée chaque année pendant une semaine pour les élèves.

L'équipe éducative et les enfants sont partis récemment dans le Massif du Sancy. Au programme : initiation au ski de descente, au snowboard et, au biathlon, descentes en luge et découverte du Puy de Sancy givré sous un soleil radieux.

Quatre jours de rencontres, de joyeux moments et d'exploits sportifs entre camarades, de rires... Et pour tous, des étoiles plein les yeux et des souvenirs plein la tête !

Ces classes sont soutenues par la Municipalité de Royat, avec une participation des familles.



MULTI-ACCUEIL LES PETITS LUTINS

Les Petits Lutins
MULTI-ACCUEIL

Les petits Lutins attendent avec impatience le retour des beaux jours afin de renouveler leurs activités jardinage. En attendant pour le plaisir des enfants, des ateliers Montessori, des jeux de transvasements, de la danse, et les déguisements sont au rendez-vous.

Les plus jeunes poursuivent la découverte de leur environnement, ils exercent leurs activités motrices en grimpant, glissant

L'assemblée générale s'est tenue le jeudi 7 mars. Le bilan 2018 a été présenté aux parents venus nombreux. L'ambiance conviviale, très appréciée, a favorisé de nouvelles rencontres propres à encourager les participants à s'investir dans le conseil d'administration.

 **Multi accueil Les Petits Lutins**
21, rue de la pépinière / 63130 ROYAT
Tél. 04 73 29 91 61
contact@creche-lespetitslutins.fr



ACCUEIL DE LOISIRS DE ROYAT

À chaque période de vacances scolaires, les enfants de l'Accueil de loisirs s'adonnent à des activités variées telles que participer à des Festivals, aller dans des parcs, faire des activités manuelles, s'initier à des sports ou encore à la danse, participer à de grands jeux...

Pour les vacances d'été, du 8 juillet au 30 août (sauf jours fériés et week-end). L'accueil de Loisirs sera ouvert pour les enfants de 4 à 12 ans.

➔ **Infos : Service enfance-jeunesse
de la Mairie, 04 73 29 50 98 /
enfance-jeunesse@royat.fr**



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES - PARENTS - ENFANTS DE ROYAT - ORCINES - DURTOL « LA MAISON DE MOWGLI »



Mairie de Royat / CCAS d'Orcines / Mairie de Durtol (Structure recevant l'aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales)

Permanences téléphoniques. (Possibilité de rendez-vous) :

- ▶ Mardi de 14h30 à 17h30 à la Maison de Mowgli : 04 73 35 84 17
- ▶ Mercredi de 10h 30 à 12 h à la Maison de Mowgli : 04 73 35 84 17
- ▶ Jeudi de 14 h 30 à 16 h 30 à la mairie de Royat : 04 73 29 50 80 / 06 74 08 70 96

Responsable : Chantal PEYCHERAUD
(éducatrice de jeunes enfants) – ram@royat.fr

ATELIER MOTRICITE LIBRE

Nouveau !

Des ateliers de motricité libre pour les enfants de moins de 3 ans se déroulent 1 jeudi matin par mois au Dojo du centre sportif du Breuil à Royat. L'atelier est ouvert aux familles et aux assistantes maternelles de Royat, d'Orcines et de Durtol. L'animation est mise en place par la responsable du RAM et une assistante maternelle.

Pourquoi un atelier motricité libre pour les tout petits ?

Les neurosciences nous montrent que les expériences des jeunes enfants et les répétitions de ces expériences lorsqu'elles se déroulent sous le regard bienveillant des adultes,

favorisent le développement et la qualité des connexions cérébrales de l'enfant au cours de ses premières années.

Les enfants peuvent découvrir seuls les différentes positions qui les conduisent à s'asseoir, se déplacer, marcher, courir, grimper, sauter... Ils vont à leur rythme et prennent plaisir à découvrir. Il n'y a pas d'objectif de performance. Ils ont ainsi conscience des différentes parties de leur corps et sont confiants dans leurs capacités.

L'atelier de motricité que nous vous proposons est là pour permettre à l'enfant d'explorer le monde librement, par lui-même selon ses capacités du moment.

➔ **Renseignements : Maison de Mowgli
Place Claussat à Royat / ram@royat.fr
Tél. 04 73 35 84 17**



SERVICES D'AIDE A LA POPULATION PROPOSÉS PAR LE CCAS

Le CCAS – Centre Communal d'Action Sociale – de Royat propose de nombreux services aux habitants :

► Le service Maintien à domicile

Les aides à domicile et auxiliaires de vie employées par le CCAS de Royat interviennent au domicile des personnes âgées de plus de 60 ans ou personnes souffrant de handicap. Elles accompagnent les personnes dans les actes essentiels de la vie : courses, préparation de repas, ménage, démarches administratives simples, aide à la toilette, habillage...

Fonctionnement du lundi au vendredi de 8h à 18h. Continuité de service les week-ends et jours fériés (en partenariat avec une société agréée).

► Livraisons de repas à domicile

Dispense d'agrément : 63 – 308 – 201

Les repas sont préparés chaque jour au restaurant municipal et livrés chez les personnes inscrites, du lundi au vendredi. Continuité de service les week-ends et jours fériés (en partenariat avec une société agréée).

► SISAD – Syndicat Intercommunal de Soins infirmiers à Domicile de Royat Chamalières.

Sur prescription médicale, le SISAD assure avec son équipe d'aides-soignantes placée sous la responsabilité d'une infirmière coordinatrice, les soins d'hygiène générale.

► **La Téléassistance départementale** : en cas de chute, de malaise ou d'urgence médicale, les adhérents au dispositif n'ont qu'à appuyer sur un bouton pour alerter le CODIS-SAMU et dialoguer avec un sapeur-pompier ou un

médecin. La télé-assistance fonctionne 24h/24 et 7j/7 et permet aux personnes dépendantes de continuer à vivre chez elles, en autonomie et en toute sécurité.

► **Pour toutes ces prestations, un seul numéro : CCAS de Royat : 04 73 29 50 83.**



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE SOINS À DOMICILE CHAMALIÈRES-ROYAT

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile est une structure publique gérée par le Syndicat Intercommunal CHAMALIÈRES-ROYAT. Sa mission étant d'assurer, avec son équipe d'aides-soignants, placée sous la responsabilité d'une Infirmière Coordinatrice, des soins d'hygiène et de confort, en réseau avec les différents intervenants extérieurs.

Les horaires sont : 07h30 - 12h30 et 16h30 - 19h30, du lundi au dimanche, jours fériés compris.

Le SISAD a ouvert le 1^{er} octobre 2008 avec une capacité de 20 places autorisées et budgétées. Au 1^{er} juillet 2009, obtention de 5 places supplémentaires portant à 25 places la capacité du service. Janvier 2012 obtention d'1 place supplémentaire portant à 26 places la capacité du service. En 2014, obtention d'1 place pour personne handicapée sans condition d'âge portant à 27 places la capacité du service.

Le SISAD continue à tout mettre en œuvre pour assurer sa mission principale à savoir favoriser le maintien à domicile des personnes à partir de 60 ans ainsi que des personnes handicapées de tous âges.

Cette aide, aux actes essentiels de la vie, permet de retarder une perte d'autonomie voire d'éviter une hospitalisation ou un placement prématuré en institution.

Le SISAD facilite un retour à domicile dans de bonnes conditions suite à une hospitalisation et permet également :

- De préserver ou restaurer au mieux l'autonomie du patient,
- D'alléger la charge de travail de l'entourage permettant ainsi à des familles de garder des personnes âgées ou handicapées auprès d'elles.

► **Contacts : sisad@laposte.net
04 73 40 01 62**



ROYAT AGIT POUR L'EMPLOI +



**clermont
auvergne
métropole**

La Commune de Royat accueille les permanences du PLIE et de la MISSION LOCALE chaque semaine en Mairie, dans le but d'aider les royardères de tous âges à retrouver un emploi.

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi s'adresse aux habitants de la métropole clermontoise ayant besoin d'un accompagnement visant à :

- > Renforcer l'aide au retour à l'emploi,
- > Faciliter l'adéquation de l'offre-demande d'emploi,
- > Encourager la création d'activité,
- > Permettre l'accès à la qualification.

La permanence hebdomadaire du PLIE se tient chaque mercredi matin dans les locaux du CCAS à Royat.

→ **Contact :**
PLIE : plie@clermontmetropole.eu /
tél : 04 73 98 35 78

LA MISSION LOCALE

Les missions locales informent, orientent et accompagnent les demandeurs d'emploi de 16 à 25 ans dans leurs démarches d'insertion professionnelle.

Ses actions sont basées sur la libre adhésion des jeunes, avec pour objectif de :

- > Informer et orienter pour construire un projet professionnel et connaître le marché de l'emploi,
- > Aider à la recherche emploi, avec la préparation de CV et d'entretien d'embauche, consulter les offres d'emploi,
- > Trouver une formation adaptée pour accéder à une qualification professionnelle.

La mission locale a également un rôle de conseil au quotidien, sur la santé, la mobilité, l'accès au logement ou aux loisirs.

→ **Contact : accueil@missionlocale-clermont.com /**
tél : 04 73 42 17 57.

CASPAR

Le CASPAR, Comité d'Aide et de Soutien aux Personnes Agées de Royat, propose des moments de convivialité pour les séniors, en partenariat avec le CCAS – Centre Communal d'Action Sociale de la Ville.

Les membres de l'association se réunissent tous les jours du lundi au vendredi pour jouer aux cartes, à des jeux de société, discuter autour d'un café ou d'un thé...

L'année est également rythmée par des temps phares tels que la fête de la Galette des rois, des repas au restaurant, des sorties visites dans les environs...

Pour 2019, l'association prévoit une journée conviviale avec un pique-nique près d'un étang et d'organiser un vide-greniers en lien avec d'autres associations royardères.

→ **Réunions conviviales du lundi au vendredi de 14h à 18h au Foyer des anciens – Place Cohendy - près de l'église à Royat.**

Contact : 04 73 29 50 83



ENGAGEMENT DES ASSOCIATIONS ROYADÈRES EN FAVEUR DU TÉLÉTHON

Initiées par le Comité de Jumelage Royat-Abertillery il y a 3 ans, les actions en faveur du Téléthon se sont déroulées en 2018 avec les associations royadères Royat Urban Trail, l'Harmonie municipale, Cool'heur Royat, Bibliothèque pour tous et le CASPAR.

Toutes ces associations se sont ainsi mobilisées pour offrir des animations pour tous et les inciter à faire preuve de générosité.

A la suite de cela, Madame Paulette AVRIL, adjointe au maire de Royat a remis un chèque de 2 373€ à la Présidente de l'AFM Téléthon du Puy de Dôme, Madame Paulette HUBERT lors d'une cérémonie officielle.

La Municipalité salue les Présidents d'associations pour leur engagement bénévole et leur participation active.

Cette initiative s'ajoute à toutes les autres actions menées sur notre territoire, qui font le succès populaire du Téléthon et permettent à la recherche de progresser.



SENIORS AU VOLANT

Il est constaté qu'à force de faire les mêmes trajets, d'avoir les mêmes comportements au volant, la vigilance et les réflexes s'émoussent. C'est cela qui crée des circonstances favorables aux accidents et c'est pourquoi, des piqûres de rappel sur le code de la route sont nécessaires tout au long de la vie.

Les seniors sont véritablement demandeurs de ce type d'animation / formation.

Le CCAS de Royat va prochainement programmer une nouvelle session.

 **CCAS : 04 73 29 50 83.**



LE CCAS À LA RENCONTRE DES RETRAITÉS DU TERRITOIRE

Le CCAS – Centre Communal d'Action Sociale - de Royat est allé récemment à la rencontre des retraités du territoire pour leur présenter les différentes actions menées à Royat pour eux : les ateliers mémoire, les seniors au volant, la gym seniors, les conférences...

L'occasion aussi de présenter la nouvelle activité mise en place pour les aînés de notre commune : les ateliers « nutrition et santé ».

Cette action était menée en lien avec la Carsat - Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail - la Conférence des Financeurs 63 et l'Arsept - Association Régionale Santé Education et Prévention sur les Territoires Auvergne.

Les associations royadères qui oeuvrent en faveur des seniors ont participé à cette opération : le CASPAR (Comité d'Aide et de Soutien aux Personnes Agées), la Bibliothèque pour tous, les Ateliers bénévoles.

 **Centre Communal d'Action Sociale de Royat**
Tél. 04 73 29 50 83



LES ATELIERS BÉNÉVOLES

Les Ateliers bénévoles de Royat encore bien présents cette année et comptent rester longtemps présents au sein de Royat, grâce aux bénévoles. Bénévoles qui sont venues agrandir le cercle des petites mains, (au nombre de 29) avec des idées nouvelles et pleines de bonne volonté pour participer à l'élaboration de divers objets en tout genre.

Objets qui sont destinés à la vente au profit du C.C.A.S. (centre Communal d'Action Sociale) de Royat. Deux ventes ont lieu au cours de l'année, une au Printemps et une en Novembre, vente de Noël. Une brocante et salon de thé sont associés à ces événements. Les ateliers ont lieu tous les vendredis de 14h à 17h30. Les bénévoles sont toujours bienvenues pour couture, tricot, peinture sur bois, verre, tissu, broderie...



➔ Ces ateliers sont aussi un lieu de rencontre, d'échange et de convivialité.

Lieu : Place Cohendy (à côté de l'Eglise)

Contact - Présidente : Roselyne Cohendy 0628089023

Trésorière : Martine Vaquier / Secrétaire : Lydie Fabre / Secrétaire adjointe : Sylvia Cardenas



CONFÉRENCE SAINT VINCENT DE PAUL

La Conférence de Royat intervient auprès des familles ou personnes seules, pour apporter notre aide morale et matérielle.

Notre objectif est d'apporter le réconfort dans les difficultés :

- ▶ Par des visites régulières aux personnes en solitude
- ▶ Par la distribution de colis en provenance de la Banque Alimentaire...
- ▶ Par des aides financières à destination des personnes en rupture de droits qui n'ont pas d'argent pour se nourrir. (sur indication des travailleurs sociaux ou autres.)
- ▶ Aides pour le loyer ou les fins de mois difficiles.
- ▶ Aides à ceux qui sont en réinsertion et qu'il faut soutenir.

▶ Aides pour le suivi des formalités administratives des personnes que nous visitons.

➔ **Contact communication : 06 07 73 25 12**
Permanence en Mairie de Royat le 1^{er} Jeudi du mois à 18h.

Société de Saint Vincent- de- Paul. Conférence de Royat 133, avenue de la République Clermont-Ferrand. Tél : 04 73 98 27 84

Vous pouvez nous contacter pour visiter des personnes en « solitude » ou en difficulté morale ou matérielle et si vous avez un peu de temps pour servir et aider nous serons heureux de vous accueillir.

LES BALADINS DE ROYAT



L'association des Baladins de Royat accueille les amateurs de danse tous les mercredis après-midi, à la salle polyvalente, rue Pasteur.

C'est ainsi qu'une centaine de personnes se retrouvent dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Les premiers mercredis de chaque mois sont animés par un orchestre. Le programme pour les prochains mois est le suivant :

- ▶ Mercredi 3 juillet : Olivier Boulard
- ▶ Mercredi 4 septembre : Nicolas Grandfils

▶ Mercredi 2 octobre : Manu Blanchet.

▶ Les autres mercredis après-midi sont animés par un DJ.

Le vendredi 13 septembre en fin d'après-midi, pour l'inauguration de l'Avancée, l'association des Baladins proposera à tous les Royadères une animation dansante très visuelle dans la salle de l'ECP avec le grand orchestre de Nathalie Legay qui nous vient de Dordogne.

 **Contact : Président, G. BERGER**
berger.gaetan@orange.fr



Les Baladins : une association généreuse

La Municipalité remercie l'association des Baladins, qui a fait preuve une nouvelle fois de générosité. En effet, ses membres ont remis 1000€ aux écoles maternelle et élémentaire de Royat.

Cette remise de chèque s'est tenue en présence de représentants de l'association des Baladins, Madame GAUTHIER, directrice de l'école élémentaire et Jean-Michel TOURNADRE, représentant la directrice Madame DUTOUR, du Maire, Marcel ALEDO, d'adjoints et de conseillers municipaux.

Les Baladins font régulièrement des dons à divers structures. L'an passé, ils ont effectué un don au Centre Jean Perrin de Clermont-Ferrand, centre de lutte contre le cancer.

A noter que l'association des Baladins organise des après-midis dansants tous les mercredis à la Salle Polyvalente. Une centaine de personnes y participent et les curistes peuvent se joindre à eux pendant la saison thermale.



ACPG / CATM : ANCIENS COMBATTANTS ALGÉRIE-TUNISIE-MAROC ET COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE

L'Association des Anciens Combattants : ACPG-CATM (Anciens Combattants Algérie-Tunisie-Maroc et Combattants Prisonniers de Guerre) a pour but : Rassemblement, Entraide, Défense et Promotion des Valeurs des Anciens Combattants des différents conflits nationaux reconnus : 1ère et 2ème guerres mondiales, conflits Algérie, Tunisie, Maroc.

Elle participe aux différentes cérémonies officielles sur sa Commune :

► 8 mai - 11 novembre - 5 décembre

Elle sait aussi accompagner, et rendre hommage, par la présence du Drapeau, à un Ancien Combattant disparu.

Avec ses porte-drapeaux elle participe à environ une vingtaine de sorties sur les Communes voisines.

RETOUR EN IMAGES SUR LA CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2019

➔ **Contact : Madame Gominard**
Composition du bureau :
Présidente : Liliane Gominard
Vice-Président : Étienne Linckenhel
Secrétaire : Claudine Albaret
Secrétaire adjoint : Louis Boulanger
Trésorier : Michel AUBAGNAC
Membres : Jean Albiac, Edmond Chaussegros, Roger Ray, Georges Julien
Porte-drapeaux : Guy Vezon, Antonio Canaveira



SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA TEAM TRAIL ERIC FAVRE SPORTS NUTRITION

Le 21 mars dernier, la Ville de Royat a signé une convention de partenariat avec la "Team Trail Eric Favre Sports Nutrition".

L'objectif de cette convention est d'inscrire la Ville de Royat dans un ancrage régional puisque 100% des athlètes de la Team sont auvergnats. Il est aussi d'accompagner une équipe qui rayonne sur des courses Trail nationales et internationales.

Les membres de la team Eric Favre auront à cœur de défendre cette ambition, de jouer le jeu à 200% et d'être de formidables ambassadeurs de notre ville.

► **Trail du Sancy sous la neige le 13 janvier dernier** : quasi carton plein pour le Team Éric Favre présent sur le Royat Urban Trail et soutenu par la Ville de Royat avec 5 podiums pour 5 coureurs !

► **Félicitations aux coureurs de la Team Trail Eric Favre** soutenue par la Ville de Royat, Royatonic et les Thermes de Royat qui ont été remarquables au **Trail des Vulcains** avec 3 victoires sur les 4 courses.

► **Bravo à Yoan MEUDEUC** de la Team Trail Eric Favre soutenue par la Ville de Royat, les Thermes de Royat et Royatonic qui a remporté l'**Urban Trail de Lyon** en avril.



LE ROYAT URBAN TRAIL DEVIENT L'ÉVÉNEMENT TRAIL DE ROYAT !

Après 4 années sous l'identité Royat Urban Trail, celui-ci devient #L'ÉVÉNEMENT TRAIL de ROYAT : 2 jours d'épreuve Trail 100% Royat, les 2 et 3 novembre prochains.

► **Samedi après-midi, finale en nocturne** : #ROYAT SPEED Trail (900m de pur sprint /en élimination /spectacle garanti).

► **Dimanche matin** : #ROYAT Terre de Trail 24 km en solo ou duo 1230m+ et #ROYAT Urban Trail 9km en solo ou duo 370m+.

2 parcours modifiés à 40%, un « urban Trail » plus sauvage... Parrainage de marque avec la présence de "Team Éric Favre nutrition /Ville de ROYAT".

Rendez-vous donc les 2 et 3 novembre à ROYAT pour du sport et bien plus encore...

Infos et contact : www.royat-urban-trail.fr / l.paris96@laposte.net



ROYAT FIT GV

L'activité physique est importante ? alors à la rentrée prochaine inscrivez-vous à Royat Fit GV !

De septembre à juin des activités physiques variées se pratiquent dans une ambiance conviviale : renforcement musculaire, stretching relaxation et gym douce sur différents créneaux horaires !

Les animatrices sont qualifiées et dynamiques et s'adaptent à chacun!

Plusieurs séances dans la semaine :

- ▶ **Lundi** : gymnase du Breuil
19h – 19h45 : renforcement musculaire
19h45 – 20h30 : LIA*
- ▶ **Mercredi** : salle polyvalente
8h45 – 9h30 : renforcement musculaire
9h30 – 10h15 : stretching relaxation
- ▶ **Jeudi** : salle polyvalente
19h30 – 20h15 : gym douce d'entretien
20h15 – 21h00 : stretching relaxation



*LIA est une pratique d'enchaînements dansés alliant du cardio et des mouvements de renforcement musculaire tout en travaillant la mémoire et la motricité.

➔ **Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre :**
Anne-Laure BROUSSARD, présidente
Laurence DOZOLME, secrétaire
Richard CHARRET, trésorier
 par mail : royatfitgv@gmail.com
 Tél. : 06 17 77 26 78 / 04 73 35 62 55

AS ROYAT BOULES LYONNAISES

Le boulodrome de Royat (Alfred Thollet), rue Jules Ferry, avec son cadre ombragé, est ouvert de Mars à Octobre.

La Présidente Chantal Nové et les Sociétaires vous accueilleront les mardis et jeudis après-midi, de 14h à 19h.

Venez nombreux vous initier à ce sport. Les curistes sont aussi les bienvenus pour disputer quelques parties en toute convivialité.

L'AS Royat Boules organise 2 manifestations :

- ▶ **le samedi 27 juillet** à partir de 14h, son traditionnel concours 16 doublettes
- ▶ **le samedi 14 septembre** à partir de 14h, le concours de 16 doublettes 3 & 4.

➔ **Renseignements : Jean-Marc Nové**
 06 51 91 59 47 ou j.nove@orange.fr



ROYAT BOXING CLUB

Cette année le Royat boxing club compte 80 licenciés. Form'n'boxe, boxe éducative, loisir, féminine amateur, Aero boxe font partie des entraînements.

La salle accueille les adhérents du lundi au vendredi de 18h30 à 20h30 / Mercredi et vendredi de 17h30 à 18h30.

En ce qui concerne la boxe éducative assaut :

Périscolaire : Royat les jeudis, également Aubière. Le club a investi financièrement sur des gants, Short, tee shirt.

Le club a participé à de nombreux galas : Clermont-Ferrand, Moulin, Echirolles, Volvic, Riom...

3 entraîneurs :

- ▶ Mohamed gharbi fondateur et professeur (bees 1).
- ▶ Salah morad zioual prévôt fédéral.
- ▶ Nicolas gonzales prévôt fédéral stagiaire 2ème année.

➔ **Pour tout renseignement :**
Mr gharbi mohamed : directeur technique :
07 89 04 77 73 / mgharbi@wanadoo.fr
Présidente : Mme Sabrina DOUARRE :
06 21 44 32 42

FOOTBALL : UN BEAU SUCCÈS POUR LE TOURNOI DES ENFANTS

L'AS Royat a organisé mi-mai un tournoi U10/U11 avec l'école de Foot de Royat.

De nombreux enfants et jeunes ont participé à ce tournoi et de nombreux spectateurs les ont encouragés dans la bonne humeur. Un grand merci aux organisateurs pour cette belle journée.

➔ **Contact : royat.as@auverfoot.fr**



ASR TENNIS



La section Tennis compte 154 adhérents pour la saison 2019 dont 58 jeunes (18 ans inclus).

Depuis novembre, les jeunes de l'école de tennis ont pu participer aux championnats par équipes de leurs catégories d'âges.

Le club avait engagé une équipe filles 15/18 ans, une équipe garçons 11/12 ans ainsi qu'une équipe garçons 15/18 ans.

Ces derniers ont d'ailleurs très bien défendu les couleurs du club puisqu'ils se sont hissés jusqu'en 1/2 finale de leur championnat en s'inclinant face à l'équipe de Billom.

Un grand BRAVO à eux pour leurs performances et un grand merci à leur entraîneur Rémi DUPRÉ.

L'équipe garçons 13/14 ans a, quant à elle, démarré brillamment son championnat avec une victoire face au club du CUC.

Les plus jeunes ont pu s'initier également à la compétition lors des plateaux orange 10 ans. De belles performances également.

Les femmes sont également toujours bien représentées au niveau de la compétition puisque cette année, 2 équipes ont participé aux raquettes FFT, compétition ouverte aux joueuses de NC à 30/4, dont l'objectif est de permettre aux joueuses de s'initier à la compétition dans un esprit convivial.

➔ **Pour tous renseignements :**
Sandrine RAYMOND-BREUIL (Présidente)
Tél. 07 70 02 25 87
Catherine BERTI (Vice-présidente)
Tél. 06 24 54 04 60



GOLF POUR TOUS À CHARADE



Petits et Grands, Dames et Messieurs... vous êtes tous bienvenus. Franchir l'entrée, au Golf de Royat Charade, c'est pénétrer dans un univers sympathique et convivial. Vous y serez chaleureusement accueillis pour jouer ou simplement vous renseigner. L'Association Sportive vous propose diverses formules pour faire vos premiers pas dans le Golf.

Pour les enfants de 7 à 17 ans :

L'école de golf : Les cours se déroulent durant la période scolaire, sous la responsabilité de Serge, Professeur Diplômé d'Etat :

- ▶ Soit **le mercredi** de 14h à 16h,
- ▶ Soit **le dimanche** de 10h à 12h.

Les enfants y apprendront les premiers gestes techniques, les règles du jeu et les valeurs de ce jeu tellement riche en bienfaits, dans une ambiance ludique mais sérieuse.

Pour les adultes de 18 à 87 ans :

Diverses formules au choix de chacun :

- ▶ Individuelles, familiales ou collectives,
- ▶ De la découverte à la compétition,
- ▶ vous permettront de ressentir ce plaisir incroyable de frapper cette petite balle tellement capricieuse et cette volonté de renouveler cette superbe sensation.

En sus, vous évoluerez dans un environnement exceptionnel, un espace de verdure, superbement entretenu :

- ▶ au pied de la Chaîne des Puys,
- ▶ en terrasse au-dessus de la plaine de Limagne,
- ▶ les monts du Forez à l'horizon.

Tout est réuni pour la pratique d'une activité pleine de bienfaits :

- ▶ Physiques : la marche, sport d'endurance par excellence,
- ▶ Psychologiques : évansion, contact avec la nature font effet d'anti-stress,
- ▶ Comportementaux : adresse, concentration, maîtrise de soi...

N'HESITEZ PLUS ! L'Association Sportive vous attend nombreux au golf à Charade !

Président : Paul CHARME
Pour plus de renseignements :
Tél: 04 73 35 73 09
mail: golfderoyatcharade@hotmail.com
site: www.golf-charade.fr



LE CONCILIEUR DE JUSTICE



Si vous êtes en désaccord avec un particulier ou un professionnel et si un procès vous paraît disproportionné avec l'importance du problème, vous pouvez vous adresser à un conciliateur de justice. Le juge saisi d'un litige peut également désigner un conciliateur avec votre accord et celui de votre adversaire. La « justice partagée avant la justice imposée » est donc un moyen simple, rapide, gratuit et souvent efficace de venir à bout d'un litige et d'obtenir un accord amiable.

Deux conciliateurs interviennent tous les mardis sur rendez-vous en Mairie de Royat, Monsieur Michel PINET et Monsieur Alain MESURE.

Contacts :
michel.pinet@conciliateurdejustice.fr
alain.mesure@conciliateurdejustice.fr
Tél : 06 89 22 33 31.

À LA RECHERCHE DU VASE

Si vous disposez d'informations :
04 73 29 50 80



La France et l'Algérie ont été reliés dans un passé relativement ancien par les navettes d'un historien auvergnat en la personne d'Ambroise TARDIEU (1840/1912). Ce dernier a commencé sa carrière en développant ses recherches en Auvergne dès 1847. Il arrive en Afrique du Nord en 1881 dans le cadre d'une mission archéologique du Musée du Louvre sur le site tunisien d'UTIQUE, ancien comptoir phénicien sur les rives de la Méditerranée. Dès son retour, il n'aura de cesse de rechercher une ville antique dans notre région. C'est ainsi qu'en 1882 il découvre la ville secondaire de Fines (Voingt – Puy-de-Dôme), station mentionnée sur la Carte de Peutinger. A partir de 1895 il partage son temps entre Royat et Alger. Il semble avoir tissé des liens avec les érudits de cette dernière et des objets provenant de ses collections figureraient, entre autres, dans les réserves du Musée d'Alger. Un vase découvert à Voingt, et hélas disparu, focalise l'intérêt des archéologues auvergnats en raison de son inscription culturelle.

Une coopération binationale serait donc la bienvenue pour tenter de le retrouver.

Ambroise TARDIEU a laissé une œuvre de compilation qui, malgré les imperfections inhérentes à l'époque, est une source inépuisable pour tous les archéologues et historiens de notre région.

TAILLERIE DE ROYAT : CONSTITUTION D'ARCHIVES

En vue d'un travail sur la Taillerie de Royat, la Municipalité est à la recherche de toutes informations concernant ce lieu : photographies, textes, cartes postales, documents d'époque...

➔ **Merci de contacter Mme Catherine VISINET**
en Mairie : 04 73 29 50 82 / urbanisme@royat.fr



Près du moulin Bargoin se trouvaient, à la fin du XIX^e siècle, deux autres moulins appartenant aux frères Létard. Ceux-ci les cédèrent au célèbre minéralogiste chamaliérois Demarty, qui, en remplaçant les meules de pierre par les meules de grès, eut l'idée de polir des pierres du pays.



CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE



COLLECTE DES ENCOMBRANTS À DOMICILE

Les personnes ne pouvant se rendre en déchetteries peuvent bénéficier d'une collecte des encombrants à domicile sur rendez-vous, dans la limite de 5m³.

Une participation financière est demandée aux usagers (tarifs dégressifs : 13€/ le premier m³).

 **Contact : 04 63 669 669 / dechets@remove-this.clermontmetropole.eu**



RÉNOVER + DEMAIN

Clermont Auvergne Métropole a récemment lancé le déploiement de la plateforme de rénovation énergétique de l'habitat privé RÉNOVER + DEMAIN.

L'ambition de ce nouveau dispositif est de faciliter le parcours des ménages dans leur projet de en dispensant un conseil large, approprié et en favorisant la mise en contact avec les acteurs locaux de la rénovation énergétique parmi lesquels les banques.

 **Infos : 04 73 42 30 75 / contact@renoverplus.fr / www.renoverplus.fr
Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL 63)
129, avenue de la République 63100 Clermont- Ferrand**



LOUEZ VOTRE VÉLO ÉLECTRIQUE SUR UNE LONGUE DURÉE

Pour conforter le niveau de service de C.Velo, le SMTC prévoit l'achat de 124 vélos électriques supplémentaires qui seront mis à la disposition des habitants de la métropole. A partir de septembre 2019, vous pouvez louer un vélo à assistance électrique de 3 mois à 1 an. Vous le conservez avec vous pendant toute la durée de location jusqu'à sa restitution. Les équipements (cadenas, panier) et la maintenance de votre vélo sont inclus.

 **Renseignements : www.c-velo.fr ou <http://www.smtc-clermont-agglo.fr/>**



Que fait la Métropole ?

21 communes, 290 000 habitants, 300 km²

LE LOGEMENT

La Métropole

- soutient la construction
- finance le logement social
- renforce l'accès au logement pour tous
- soutient la rénovation thermique et la réhabilitation

LE CYCLE DE L'EAU

La Métropole

- fournit l'eau potable
- gère l'assainissement
- protège les milieux aquatiques
- prévient les inondations

LA COLLECTE DES DÉCHETS

La Métropole

- collecte et traite les déchets
- gère les déchetteries
- encourage le recyclage et la réduction des déchets ménagers

LES VOIRIES

La Métropole

- entretient la voirie
- nettoie les espaces publics
- entretient de nombreux espaces verts

L'ÉNERGIE ET L'ENVIRONNEMENT

La Métropole

- préserve la qualité de l'air et les espaces naturels
- développe les énergies renouvelables
- coordonne la distribution d'énergie (gaz, chaleur)
- coordonne, accompagne et contribue à la transition énergétique et écologique

L'URBANISME

La Métropole

- construit le projet global d'aménagement du territoire dans le respect des principes du développement durable
- garantit le respect des règles d'aménagement et d'utilisation des sols

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Métropole

- favorise l'insertion et l'entrepreneuriat
- attire les entreprises, accompagne leur installation et leur développement
- soutient l'enseignement supérieur, la recherche l'innovation et les pôles de compétitivité

LES DÉPLACEMENTS

La Métropole

- développe les transports en commun
- favorise la mobilité sur tout le territoire
- encourage les modes de déplacements doux

L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

La Métropole

- construit et entretient les grands équipements sportifs et culturels
- soutient la lecture publique et assure le fonctionnement des bibliothèques
- gère les musées
- assure le fonctionnement des équipements nautiques, du stade Gabriel-Montpied, du stade des Gravonches, de la patinoire, du stadium Jean-Pelliez et d'Arténum
- soutient les grands événements sportifs et culturels du territoire ainsi que les associations sportives et culturelles
- est en charge du développement touristique

VALTOM

FISCALITÉ SUR LES DÉCHETS MÉNAGERS

Depuis plusieurs mois, Marcel Aledo, maire de Royat et 1^{er} vice-président du VALTOM, se mobilise aux côtés du président et des élus du VALTOM contre les effets de la loi de finances 2019 et du futur plan régional sur les déchets qui menacent d'impacter fortement la feuille d'impôts des ménages.

Ces deux dispositions conjuguées entraîneront à l'horizon 2025, une augmentation de plus de 8 millions d'euros du coût de traitement des déchets ménagers. « Cela représente 10€ par an et par habitant », s'inquiète Marcel Aledo qui dénonce à la fois la hausse des carburants (plus d'un million d'euros par an de charges supplémentaires pour le VALTOM) et la hausse des taxes sur les déchets (plus de 2 millions d'euros par an).

A cette hausse du coût des transport s'ajoute la menace de n'avoir plus qu'un site unique d'enfouissement, situé près de Saint-Etienne. Ce projet inscrit dans le plan régional de gestion des déchets risquera d'augmenter considérablement les distances d'acheminement des déchets. Une situation vécue d'autant plus injustement que le territoire de la métropole, et le VALTOM se sont engagés depuis les années 2000 dans une démarche active de réduction et de valorisation des déchets.

L'ensemble de ces actions confère à notre territoire métropolitain, au département du Puy-de-Dôme et au Nord de la Haute-Loire, un caractère exemplaire, innovant et performant au regard des actions régionales en matière de gestion et de valorisation des déchets. Ces performances se traduisent par : Un taux de valorisation matière et organique de 48% en 2017 pour un objectif de 55%, fixé par la Loi de Transition Énergétique.

Une réduction de la mise en stockage de 65% en 2017, donc déjà très au-delà des objectifs de la loi qui exigent 30% en 2020 et 50% en 2025.



Un tri à la source des biodéchets obligatoire depuis 2015 et qui est activement engagé par le biais du schéma territorial des déchets organiques

L'extension des consignes de tri aux plastiques souples et rigides qui sera opérationnelle plus d'un an avant l'échéance de 2022 fixée par la loi.

Une réflexion départementale sur l'optimisation du service, notamment via le levier de la tarification incitative

« Clermont Auvergne Métropole et son président Olivier Blanchi mais aussi le VALTOM et Laurent Battut son président, s'inscrivent pleinement dans les objectifs ambitieux de la loi. Je sais aussi que Laurent Wauquiez, président du Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes est très attentif à ces enjeux. Dès 2017, il avait demandé un moratoire sur les demandes d'autorisation de prolongation d'activités des installations de stockage de déchets. Or, l'Etat n'en a tenu aucun compte », martèle Marcel Aledo.

C'est pourquoi, le Maire de Royat et Laurent Battut, président du VALTOM avancent l'impérieuse nécessité de préserver un site de stockage d'une capacité minimale de 100.000 tonnes sur le territoire du Puy-de-Dôme. « C'est une nécessité absolue si l'on ne veut pas faire exploser les coûts de transports des déchets », explique-t-il.

Si l'optimisation de la gestion des déchets et la transition énergétique est l'affaire de tous, elle est surtout de la responsabilité des pollueurs. « Or, un tiers des déchets collectés ne sont pas recyclables mais ce sont les gestionnaires et donc les contribuables qui en payent les conséquences alors que les pollueurs sont les fabricants », déplore Marcel Aledo. Une injustice qui se double de l'ambiguïté de l'Etat qui injecte les recettes de la TGAP au budget général plutôt que dans des mesures en faveur de la transition énergétique.

LE TRI, UNE FORCE COLLECTIVE !



 **VOS DÉCHETS ONT DU POTENTIEL, VOUS AUSSI !**



www.clermontmetropole.eu

Tél : 04 63 669 669

GROUPE MAJORITAIRE

UCPR – Union Communale Pour Royat

Cher(e)s Royadères,

En politique, soit on travaille, soit on polémique.

Fréquemment, lors des Conseils municipaux, l'Opposition se plaint de ne pas être informée des dossiers de la Ville. M. Bernette, quand votre groupe est membre de droit de 10 commissions dans lesquelles se préparent les dossiers de Royat, il faut y participer !

Il y a les paroles et il y a les actes : bien qu'invités à chaque fois, vous n'avez assisté qu'à 10% des commissions et 1/3 des conseils municipaux !

De notre côté, nous avons choisi de travailler, de proposer, d'avancer, d'agir pour Royat. Notre engagement pour Royat repose sur l'ouverture, le dialogue, la solidarité et l'intérêt général.

L'ouverture qui nous anime découle du pluralisme des tendances politiques républicaines présentes au sein de notre équipe municipale.

Le dialogue se retrouve au quotidien dans la co-construction de nos projets avec les Royadères, les associations et les co-financeurs concernés.

La solidarité au cœur de nos actions se traduit auprès de toutes les générations par des gestes simples comme garder un œil attentif sur nos anciens et sur les personnes en difficulté, les accompagner dans leurs démarches, garantir leur autonomie. Auprès des enfants et des jeunes, nous agissons pour améliorer les conditions d'apprentissage et proposer des animations périscolaires de qualité. Auprès de tous les habitants, nous mettons en place les conditions pour que Royat soit une ville où il fait bon vivre.

L'intérêt général s'inscrit dans chacune de nos actions. Chaque euro investi est un euro utile. Nous avons mis l'accent en particulier sur le développement durable, enjeu essentiel pris en compte dans chacune de nos actions.

Nous agissons afin de préserver l'environnement de notre ville car notre avenir ne sera durable que si nous savons préserver l'équilibre entre la Nature et l'Homme.

Soyez assurés que notre équipe continuera à mener tous ces projets au service des Royadères avec la détermination qui nous caractérise jusqu'aux prochaines élections municipales.

Nous vous annonçons d'ores et déjà que nous présenterons une nouvelle équipe pour les élections municipales de 2020. Elle rassemblera des élus actuels afin de capitaliser sur leur expérience et qui accueillera de nouvelles personnes, des royadères engagé(e)s dans la vie de notre cité et issu(e)s de la société civile.

Contact : Jean-Pierre Lunot
jplunot@yahoo.fr
06 62 47 07 44

GROUPE MINORITAIRE

Mouvement Citoyen Royadaire

Membre de la Commission Finances, je tiens à saluer l'attitude respectueuse de Madame la 1^{ère} Adjointe qui a pris soin de nous expliquer ses travaux lors de la dernière réunion. Une véritable séance de partage et de travail peut-être rendue possible par l'absence inexplicable du Maire et de certains conseillers...

Domage qu'il n'y ait qu'une réunion par an... car concernant les autres Commissions, l'accès nous en est simplement refusé. Etrange fonctionnement pour une démocratie où l'opposition - représentative d'une partie de la population - se doit d'être présente. Urbanisme, thermalisme... autant de thèmes majeurs gardés «top secrets» et pour lesquels l'opposition ne peut donc jouer son rôle.

Quant au Conseil Municipal, l'ordre du jour est transmis 5 jours à l'avance et nous en subissons la lecture. Pas de concertation, réflexion ou échange

d'idées, nous devons voter des décisions prises à l'avance.

Ainsi, lors d'un récent Conseil Municipal Extraordinaire, nous avons découvert le projet de Délégation de Service Public pour les Thermes. Mis au vote en urgence, ce dossier doit être finalisé début 2020, juste avant les prochaines élections. Peu importe qui sera élu Maire, il devra assumer ce choix, le contrat étant de 18 ans minimum !

Une urgence étonnante alors que le message est martelé depuis des années : la gestion de la Ville est EX-EMPLAIRE, tandis que les thermes et Royatonic se portent au mieux grâce au travail extraordinaire du Maire.

Et donc ? D'un coup, nous ne sommes plus capables de gérer ces infrastructures ? Curieux... Aurions-nous été mal informés depuis 12 ans ?

Saviez-vous que depuis 2008, pas moins de 7 directeurs successifs ont défilé aux

Thermes (espérance de vie : 1 an ½) ? Démissions, licenciements... et même une saison complète sans directeur ! Surprenant, non ?

Pour sa part, le Directeur de Royatonic a récemment été remercié après 12 ans de travail efficace et consciencieux. Aucune raison officielle... mais la majorité fait courir le bruit que « c'était un voleur » et « qu'il était temps de s'en débarrasser » ! Quel bel état d'esprit de dénigrer gratuitement ceux qui ne pensent pas comme vous, n'est-ce pas ? Sachez donc que le dit « voleur » fait désormais les beaux jours de l'Etablissement Thermal de Bagnoles de l'Orne où il a été nommé directeur !

Et à Royatonic, le poste est toujours vacant...

Christian Bernette
LAREM

L'ÉQUIPE MUNICIPALE



Marcel Aledo

Maire de Royat
Vice-Président de Clermont Auvergne Métropole



Claude Pracros
1^{re} Adjointe
Finances - Budgets
Conseillère Communautaire



Jean-Pierre Lunot
2^e Adjoint - Cadre de Vie -
Communication -
Développement Durable



Marie-Anne Jarlier
3^e Adjointe - Affaires
Sociales et Scolaires -
Enfance Jeunesse



Patrick Hebuterne
4^e Adjoint
Travaux - Urbanisme



Paulette Avril
5^e Adjointe - Culture
Tourisme - Jumelage



Michel Aubagnac
6^e Adjoint
Régies Municipales



**Françoise
Enjalbert-Rieutord**
7^e Adjointe
Sports - Prévention Santé



Alain Dochez
8^e Adjoint
Sécurité - Commerce -
Artisanat



Marie-Christine Bigouret
Conseillère Déléguée
Vie Associative -
Animation Locale



Jean-Luc Meyer
Conseiller Délégué
- Recherche -
Dév. du Thermalisme



Jacques Chevalier
Conseiller Délégué
Transports -
Intercommunalité



Marie-Hélène Billard
Conseillère Déléguée
Solidarité envers les Aînés
et aux EHPAD



Jacqueline Buonocore
Conseillère Déléguée
Logement - Cérémonies



Christine Denizot
Conseillère Municipale



Rudy Chauvel
Conseiller Municipal



André Gazet
Conseiller Municipal



Caroline Ruin
Conseillère Municipale



Pierre Gonzalez
Conseiller Municipal



Dorothee Suss-Portail
Conseillère Municipale



Jean-Pierre Paulet
Conseiller Municipal



Monique Defradat
Conseillère Municipale



Anne Calabuig
Conseillère Municipale



Antonio Canaveira
Conseiller Municipal



Christian Bernette
Conseiller Municipal



Françoise Basset
Conseillère Municipale



Olivier Iralau
Conseiller Municipal

■ GROUPE MAJORITAIRE

■ GROUPE MINORITAIRE

■ INDÉPENDANT

Ville de

ROYAT

21^E

FESTIVAL
PYROMÉLODIE

SAMEDI 29 JUIN 2019

19H45 **CONCERT TIA**

21H15 **CONCERT THE CHURCHFITTERS**

22H30 **SPECTACLE PYROMÉLODIQUE**

23H15 **CONCERT DEEJAY DOUBLELOW**

www.pyromelodie.fr



#PYROMELODIE2019

CASINO
ROYAT

ROYATONIC

VILLE DE
ROYAT



HUTTZIA

clermont
auvergne
tourisme

MANGNELLI



CENTRE FRANCE

PAG

COUDERT

Comora
Couron



TOSHIBA